

MONNAIES LOCALES: DEMOCRATIES VITALES

moyens de lutte pour regagner le marché libre et l'intérêt commun

Thomas H. Greco

Ce manuel pratique d'économie locale

- présente des mécanismes économiques qui valorisent équitablement le travail et tiennent compte de la réalité de l'abondance terrestre et de ses limites,
- montre comment des groupes volontaires peuvent revitaliser l'économie locale malgré la finance,
- démontre la vraie nature de la monnaie et les nouvelles façons de la transformer.

Troisième Partie

LE RETOUR DU POUVOIR AUX PEUPLES ET LA TRANSFORMATION MONÉTAIRE

"Ce livre lève le voile sur le pouvoir secret de création de la monnaie et explique lucidement comment des monnaies locales peuvent rendre ce pouvoir à ceux qui créent de la richesse. Il est destiné à devenir le manuel de référence pour les actifs du monde associatif, pour les acteurs de l'économie et pour tout citoyen conscient"

Gordon Davidson

Titre original
NEW MONEY FOR HEALTHY COMMUNITIES

© 1994 Thomas H. Greco, Jr.
All rights reserved

ISBN 0-9625208-2-9

Thomas H. Greco, Jr., Publisher
Tucson, Arizona 85733
U.S.A.

pour l'édition française
© 2000 Anton Pinschoff

traduit de l'américain par
la Compagnie signaléthique du Bord du Gouffre
composée d'adhérents de SELs bretons
sous la direction de Anton Pinschoff

TROISIÈME PARTIE

LE RETOUR DU POUVOIR AUX PEUPLES ET LA TRANSFORMATION MONÉTAIRE

Chapitre XI - **Facteurs de création de moyens d'échange démocratiques**

- Base d'émission
- Régulation en quantité du moyen d'échange
- Le pouvoir d'émission
- Considérations théoriques sur les systèmes contemporains :
 - L'autorité
 - L'unité de compte
 - Fonds de garantie et convertibilité
- La réalisation : mécanismes et terminologie

Chapitre XII - **Le pouvoir rendu aux peuples grâce aux systèmes de crédit mutuel**

- Qu'est-ce que le crédit mutuel ?
- Comment fonctionne un système de crédit mutuel ?
- Démarches de mise en place
- Questions souvent posées
- Prévenir la stagnation
- Épargne et investissement
- Et les intérêts ?
- Compte courant ou compte capital
- Une histoire de Robinson Crusoé

Chapitre XIII - **Des monnaies alternatives pour marchés impersonnels**

- Une monnaie fondée sur la marchandise
- Monnaies fondées ou monnaies non fondées
- L'usage des stocks comme réserves de garantie
- Un exemple

Chapitre XIV - **Les bons de commerce local**

- Stimuler l'économie locale

Chapitre XV - **De la bonne paie pour du bon travail**

- Les actions temporaires ; questions/réponses
- Les actions temporaires consolidées (ATC) ; questions/réponses
- Les crédits de service communautaire
- Comment cela pourrait fonctionner

Chapitre XVI - **Un modèle de système local d'échange**

- Le bureau directeur
- Les limites de crédit accordées aux membres
- La participation des employés d'un organisme membre
- Comptes ou billets ?
- Conversion entre monnaie locale et monnaie officielle
- Deux significations pour le mot *dollar*
- Suraccumulation : est-ce un problème ?
- Une vie mortelle ou perpétuelle ?
- Devrait-on prélever des intérêts sur les comptes ?

Chapitre XVII - **Améliorer les monnaies locales, ou comment rendre une bonne chose encore meilleure (1998)**

- Du don ou de l'échange réciproque ?
- Monnaie égale reconnaissance d'obligation, une créance
- La base d'émission
- Crédit mutuel et billets papier
- Le caractère essentiel du LETS
- Comment fonctionnent les *hours* ?
- Émetteur principal ou agent d'émission ?
- Ajouter une réserve en capitaux
- Capacité productive excédentaire comme base de soutien à la monnaie locale
- Le chemin communautaire
- Comment ça fonctionne ?

Chapitre XI

Facteurs de création de moyens d'échange démocratiques

"Chaque pièce de monnaie est essentiellement un instrument de crédit."
Hugo Bilgram et L.E.Levy.

Bilgram et Levy nous rappellent que : "...chaque pièce de monnaie est essentiellement un instrument de crédit, une reconnaissance de dette, acceptée sur le marché comme moyen d'échange et que sa valeur dépend uniquement de la valeur du crédit sur lequel elle est basée (85)." Ceci peut ne pas être vrai pour des monnaies entièrement fondées sur des matières premières comme l'or ou l'argent mais est entièrement vrai pour les billets ou chèques auxquels nous sommes habitués à notre époque.

De même, les exemples de systèmes d'échange locaux contemporains, décrits au chapitre précédent, et les moyens d'échange démocratique que nous décrivons et défendons ici, sont également des instruments de crédit. *"En gardant cela à l'esprit, il devient clair que pour juger tout système d'échange il faudrait déterminer la valeur sur laquelle elle (la monnaie) est basée."* La théorie monétaire parle de plusieurs facteurs dont il doit être judicieusement tenu compte afin d'avoir un système monétaire sain. Les plus importants de ces facteurs peuvent être éclairés par les questions suivantes :

- Quelle devrait être la base sur laquelle une monnaie est mise en circulation ?
- Quels sont les facteurs permettant de déterminer quelle quantité de monnaie émettre ?
- Qui devrait avoir le pouvoir d'émettre une monnaie ?
- Comment le pouvoir d'émettre doit-il être réparti parmi les émetteurs et quels doivent en être les limites ?

Comme nous le verrons, la réponse à la seconde question découle naturellement de la première, alors que la réponse à la quatrième est sous-entendue dans les critères sélectionnés pour répondre à la troisième.

Base d'émission

Ma conviction est que la création et l'émission d'une unité monétaire ou de crédit doit coïncider avec un transfert de valeur. Elle doit également donner naissance, de la part de l'émetteur initial, à l'engagement d'honorer la devise sur le marché en produisant à l'avenir une valeur équivalente en échange de la devise, c'est-à-dire que l'émetteur s'engage à accepter la devise à valeur égale de la part d'acheteurs éventuels. La forme du rachat ne doit pas nécessairement être limitée à une denrée particulière, mais elle peut prendre la forme de n'importe quel bien ou service désiré. Ceci est la façon dont les systèmes de crédit mutuel fonctionnent. Les crédits que le vendeur reçoit sont en fait de la monnaie, créée par l'acheteur qui est engagé à honorer plus tard son crédit, en fournissant biens ou services à un participant de ce système (86).

Régulation en quantité du moyen d'échange

Il est crucial que la quantité de moyens d'échange soit équilibrée avec le flux de biens et de services arrivant sur le marché et qu'elle soit auto-régulée. La *théorie quantitative* de la valeur de la monnaie est généralement considérée comme fondée. Mais, comme nous l'avons vu, ce n'est pas la quantité de monnaie en elle-même qui détermine sa valeur, et ce n'est donc pas son volume qui doit être contrôlé (87). Si une monnaie est émise correctement, il ne peut y avoir de sur ou de sous-approvisionnement. La quantité de monnaie sera toujours l'exacte somme de biens et de services qu'elle représente. Les biens d'équipement, la terre, les biens de consommation, ainsi que les toujours croissantes dettes nationales, devraient donc être exclues comme base d'émission. Ce ne sont que l'étatisation de l'argent et le monopole de son émission et de son contrôle qui ont obscurci la vraie fondation de sa valeur en se fondant sur son seul volume. La base correcte d'émission est le transfert de valeur, au moment même où il s'opère, d'un producteur à un autre producteur potentiel.

Dans un système de crédit mutuel, les crédits sont créés selon les besoins des échanges et il n'y a pas de charges sur le débit. Le montant total des crédits est toujours contrebalancé par le montant total des débits ; ainsi il n'y a jamais de pénurie ou de surplus artificiels, tels que le système monétaire officiel en produit.

Le pouvoir d'émission

Le troisième facteur important est le pouvoir d'émettre. Dans une société vraiment libre, tous les pouvoirs, pouvoir économique inclus, devraient être largement partagés. Ainsi l'association des émetteurs devrait être ouverte à tous ceux consentants et capables de se plier à ses accords et règles. Ces derniers devraient être minimaux et il ne devrait pas y avoir de restriction à la formation

d'associations comparables. De même qu'il existe des sociétés de cartes de crédit concurrentes, l'émission de moyens d'échange devrait être ouverte à la concurrence. Ceci devrait permettre que des procédures correctes soient suivies et contribuer au développement innovateur de processus d'échange.

Ainsi, chacun devrait avoir le pouvoir d'émettre des moyens d'échange basés sur sa volonté et sa capacité à offrir des services et des biens à la collectivité. Cela signifie qu'un émetteur devrait, dans le cours normal des affaires, avoir la possibilité de liquider son émission dans un laps de temps raisonnable. Le principe, basé sur l'expérience monétaire passée et qui semble le plus approprié, est qu'un participant soit autorisé à mettre en circulation une quantité de *monnaie* égale à ses ventes du dernier trimestre.

Considérations théoriques sur les systèmes contemporains

Comme nous l'avons vu, le bien-fondé des devises en circulation dépend de la base sur laquelle elles ont été émises qui est l'engagement de l'émetteur à honorer ces obligations émises, par la vente de biens et de services.

L'autorité

La question de savoir si une autorité émettrice est nécessaire à une monnaie locale ou à un système d'échange local et, si tel est le cas, de quels pouvoirs elle disposerait, a déjà provoqué des débats considérables. Comme nous l'avons montré, la base de tout système d'échange est l'accord soit formel soit tacite de ses participants. C'est l'accord qui établit l'autorité sous laquelle le système fonctionne et non pas l'administrateur ou le conseil d'administration qui, s'ils existent, ne sont fondés qu'à prendre certaines décisions spécifiques.

Parmi ces accords, de quelque type qu'ils soient, les plus opérationnels semblent être ceux qui définissent le plus clairement et précisément les droits et devoirs de tous les contractants. Dans le cas d'un système de crédit mutuel, quelqu'un doit enregistrer les nouveaux membres, tenir leur liste à jour, enregistrer les transactions et tenir les comptes à jour. Ces fonctions doivent toutes être comprises dans l'accord. Chaque membre a le droit d'émettre du crédit et l'obligation d'honorer le crédit qu'il émet.

Il est important que le participant ressente cet engagement. Cela est facilité lorsque l'accord est écrit et la qualité de membre formellement constatée. Cet accord peut nécessiter que les membres mettent leurs comptes *en règle* s'ils arrêtent leur participation.

Ainsi, dans un système de crédit mutuel, un membre ayant un membre présentant un solde débiteur se verrait dans l'obligation de gagner suffisamment de crédits afin de remettre son compte à zéro ou, éventuellement, de payer un montant équivalent en monnaie officielle.

Un renouvellement périodique de l'adhésion pourrait fournir l'occasion de renforcer l'accord et de faire le bilan. Je crois qu'un système d'échange local, en opposition au système dominant auquel nous sommes habitués, ne devrait pas dépendre d'un renforcement légal de contrat. Comme dans n'importe quelle association volontaire, il ne devrait pas exister d'autre pénalisation au manquement à honorer son engagement que la radiation de l'association. Dans un système limité, local, plus personnel, il devrait être possible de fonctionner sans mécanisme de coercition ou de pénalisation, mais plutôt, selon le cas, avec l'amélioration, ou la confiance, des membres et la subtile pression sociale qui régule la vie d'une communauté humaine.

Bien qu'aucun système d'échange local ne suive strictement toutes les directives théoriques suggérées ici, ils fonctionnent cependant. Ceci est sans doute dû à l'intense effort de formation effectué par leurs promoteurs, ainsi que par le fort esprit communautaire présent dans les quartiers où ces systèmes prospèrent. Dans certains cas, comme à Ithaca (État de New York), cela est probablement le fait de la rapide croissance du nombre de participants, liée au contrôle rigoureux des *hours* mises en circulation. Mais le système grandissant, le besoin de protocoles plus formels a de fortes chances d'apparaître.

L'unité de compte

Depuis que les unités de compte du système d'Ithaca sont libellées en *hours* plutôt qu'en dollars, elles semblent avoir acquis une valeur sur le marché indépendante, en quelque sorte, de celle de la monnaie, toujours en dévaluation, de la Réserve Fédérale. Même si *l'hour*, en tant qu'unité de compte distincte, n'est pas définie précisément, les gens font la distinction entre les *hours* et les dollars. Il semble que la plupart aient largement accepté la proposition de Paul Glover que *l'hour* vaille environ dix dollars (*). Cette somme peut être considérée comme une sorte de salaire local moyen. Si la prochaine dévaluation du dollar amenait à une augmentation significative des salaires, disons jusqu'à une moyenne de quatorze dollars au lieu de dix, la valeur de *l'hour* en tant que monnaie passerait de dix à quatorze dollars, en biens ou en services ; à condition bien entendu que les *hours*

aient été proprement émises et ne soient pas elles-mêmes dévaluées.

Dans un LETS, l'unité de compte est le *dollar vert*, ou toute autre unité, telle que *cocagne*, *ardoise*, *grain de sel*, etc., choisie par le groupe local. Les gens font naturellement l'amalgame entre le *dollar vert* et le dollar officiel, contrairement à ce qui se passe à Ithaca, car ils n'ont pas d'autre référent. Ainsi, au fil de l'inflation, le *dollar vert* devrait incontestablement dévaluer parallèlement au dollar. Ceci est une raison de plus pour le faire circuler rapidement et ne pas l'employer comme moyen d'épargne.

A terme, les LETS auront à définir une autre unité de compte. Pour ma part, je préférerais quelque chose de plus précis que le temps de travail, comme je le propose dans mon livre "*Money and Debt: A Solution to the Global Crisis* (88)": une unité de compte basée sur un *panier de la ménagère* qui tendrait à être à la fois stable et non manipulable.

Alternativement, un produit particulier, ayant une importance pour l'économie locale, pourrait être utilisé comme valeur de référence. Cela pourrait être un stère de bois, un sac de pommes de terre, ou n'importe quel produit largement présent dans le commerce local (**). Mais, une unité de compte basée sur un seul produit risque de présenter des inconvénients. En effet, sa valeur sera influencée par des conditions conjoncturelles comme la météo. Le marché, basé sur un seul produit, peut plus facilement être manipulé par l'État ou par les gros négociants.

Fonds de garantie et convertibilité

De nombreux réformateurs monétaires contemporains déplorent l'abandon de l'évaluation du dollar à un poids en or, mais également la convertibilité des espèces en or. Dans le passé, les billets étaient convertibles, à la demande du porteur, en pièces d'or ou d'argent. Cette possibilité d'échanger un type de monnaie contre un autre a certainement joué un grand rôle dans le maintien de l'honnêteté de la monnaie officielle, en limitant la quantité de papier pouvant être émise. Le retour à la convertibilité serait certainement un moyen de rétablir une discipline chez les autorités émettrices, mais elle aurait également des effets secondaires néfastes.

La nostalgie pour la convertibilité d'une monnaie est pur anachronisme, résidu des temps où la monnaie avait une substance. Les billets et le crédit de banque ont commencé comme *billets à ordre* contre les espèces ou le vrai argent (l'argent et l'or). Il y avait ainsi effectivement deux types de monnaies, le papier et les espèces (métal). La *vraie monnaie* était bien évidemment le métal, et le papier n'en était que la représentation symbolique.

Dans un tel système, la convertibilité était absolument nécessaire afin d'empêcher les banques et les autres autorités d'émettre trop de papier. Toutefois, avec l'expansion de l'activité économique, apparut une pénurie chronique de monnaie métal. Cette situation amena le recours à l'expédient de la *réserve bancaire fractionnée* par laquelle les banques étaient autorisées à émettre de la monnaie papier dans des quantités plusieurs fois supérieures à la valeur de leurs réserves. Le papier était toujours convertible en or, mais il n'y avait pas suffisamment d'or pour amortir tout le papier. Le problème potentiel avec un tel système est évident et, de fait, les faillites de banques et les paniques étaient fréquentes. L'émission de papier était souvent malsaine et excessive, et quand le public en était avisé, il faisait valoir son droit à le convertir en or et vidait les réserves de la banque.

Malheureusement, plutôt que de mettre le holà à l'abus et de créer un système sain, les autorités monétaires abordèrent le problème des faillites de banques en centralisant le contrôle du système bancaire, et en mettant fin à la convertibilité. Elles éliminèrent ainsi la seule façon effective d'imposer une discipline aux émetteurs et ouvrirent la voie à l'abus à grande échelle. La discipline est indiscutablement nécessaire dans un système monétaire, essentiellement lorsque l'émetteur possède un monopole et que les devises concurrentes peuvent être exclues du marché. Dans un environnement libre, pourtant, il existe d'autres manières d'imposer une discipline. Le test ultime pour une devise est son acceptabilité sur le marché et sa convertibilité en biens et en services. Lorsque les marchands ont la possibilité de refuser ou d'accepter une devise, ou de ne l'accepter qu'au rabais, ils peuvent alors se prémunir contre une excessive émission de devises. Dans les termes de Friedrich von Hayek :

Il ne peut pas y avoir de moyen plus efficace de se prémunir contre l'abus d'émission de monnaie par l'État (ou n'importe quel émetteur), que de permettre aux gens de refuser une monnaie dont ils se méfient et de lui en préférer une qui inspire confiance (89).

En tout cas, l'informatique a depuis longtemps rendue obsolète la nécessité d'une monnaie de type *billet à ordre*. Plutôt que de régresser vers cette forme anachronique de discipline, il est maintenant nécessaire de s'écarter des systèmes monétaire coercitifs, monopolisateurs et dogmatiques au profit de moyens d'échange libres, non étatiques mais démocratiques.

Que constituera alors le fonds de garantie du type de monnaie démocratique ou privée que nous envisageons ? E.C. Riegel apporte une excellente réponse à cette question :

Les réserves et les stocks de métal ne sont que du décor. Seul ce qui peut être acheté est une garantie de la monnaie.(...) de même n'importe quelle unité de monnaie ne sera jamais garantie que lorsque quelque chose sera donné contre elle. Ce quelque chose deviendra alors son fonds. La garantie matérielle de la monnaie est ce que le vendeur donne en échange, sa garantie morale est que l'acheteur y mette une valeur égale lorsqu'à son tour il deviendra le vendeur (90).

La réalisation : mécanismes et terminologie

Chaque système d'échange alternatif, qu'il s'agisse d'un système de crédit mutuel ou une devise de papier circulante, ou les deux, devrait autant que possible, afin d'être facilement mis en pratique et prêt à être accepté, employer des procédures et des mécanismes familiers. Les gens ont l'habitude d'employer du papier, des billets, des chèques, des comptes en banque, des cartes de crédit, et ces inventions ont montré leur efficacité dans les processus de négoce. Ils sont l'aspect mécanique de la monnaie et il n'y a pas de raison pour que les nouveaux systèmes de commerce locaux et démocratiques n'usent pas de mécanismes similaires.

Il serait sage que les LETS usent d'une terminologie différente et évitent d'employer des mots comme *argent* et *dollar*, afin d'éviter toute suggestion de compétition avec les structures financières existantes. Les moyens d'échange locaux sont, surtout dans un premier temps, complémentaires des moyens officiels et peuvent s'appeler des *devises*, des *coupons* ou des *bons de valeur*. Ils se développeront parallèlement au système monétaire officiel et, avec le temps, représenteront une part grandissante du commerce. Avec l'expérience, les gens comprendront la simplicité des moyens d'échange et ressentiront la souveraineté économique que permet le contrôle local.

Chapitre XII

Le pouvoir rendu aux peuples grâce aux systèmes de crédit mutuel

"Personne, dans tout le pays, n'avait probablement autant réfléchi que Maragaya à la question des intérêts. Il ressassait le problème nuit et jour. Plus il y pensait, plus il y voyait une des merveilles du monde, comparable aux mystères de la naissance et de la multiplication. Sinon, comment expliquer le fait que cent roupies, dans une banque d'épargne, deviennent cent vingt roupies au bout de quelque temps ? C'était un peu comme le blé qui mûrit. Chaque roupie, pensait Maragaya, contient la graine d'une autre roupie, et cette graine une autre graine, et ainsi de suite jusqu'à l'infini. Ou, comme le firmament, avec des étoiles innombrables : dans chaque étoile un firmament interminable, dans chaque firmament un autre tout aussi infini. On approchait d'une perception mystique. Cela lui donnait le sentiment de faire partie de l'éternité."

R.K. Narayan, The Financial Expert

Tout système d'échange peut utiliser toute sorte d'outils existants. Ce peut être des objets physiques qui circulent de main en main comme des billets, des pièces ou des jetons ; des registres de comptes avec débits et crédits ; ou bien un mélange des deux. Quel que soit le moyen d'échange utilisé, les mêmes principes de base s'appliquent. De manière générale, lorsqu'on parlera de *monnaie*, ce terme inclura aussi les crédits dans un système de comptabilité.

Qu'est-ce que le crédit mutuel ?

Lorsqu'on est un habitué des systèmes d'échanges locaux, on a déjà une idée de ce que peut être un crédit mutuel. Le crédit mutuel est le terme générique qui inclut des systèmes comptables utilisés par les LETS, mais pas uniquement. Il peut, comme les LETS, utiliser un système de comptes pour enregistrer les obligations initiales de ses membres, mais il pourrait aussi mettre des billets en circulation. Ces billets seraient remis aux membres et débités sur leurs comptes, fournissant ainsi une représentation physique de crédit. Tout comme un retrait d'espèces est débité d'un compte bancaire, la valeur d'un tel billet serait débité du compte de crédit mutuel du membre.

Un système de crédit mutuel apporte une solution aux limites du troc. Comme l'argent, il fournit une devise intermédiaire qui permet à deux parties de faire une transaction, même si l'un des deux n'a rien dont l'autre ait besoin.

Par exemple, supposons que Martha tricote des pulls et que John veuille en acheter un mais n'a rien dont Martha ait besoin dans l'immédiat. En utilisant le crédit mutuel, il peut acheter le pull, donnant à Martha un *crédit* pour la valeur sur laquelle ils se sont mis d'accord. D'où vient le crédit que John donne à Martha ? Il le crée. Tout comme les banques créent des dollars qu'ils remettent à ceux qui demandent un prêt, John crée le crédit qui lui permet de payer le pull à Martha. Celle-ci peut ensuite dépenser ce crédit lorsqu'elle achète quelque chose à une autre personne du groupe. Quand John crée du crédit pour payer Martha, il s'oblige à accepter, plus tard, les crédits d'une autre personne du système en paiement des biens ou services qu'il offrira lui-même. De cette manière, en faisant une vente, il rembourse les crédits qu'il avait émis à l'origine.

La figure 12.1 illustre ce processus qui est pratiquement identique au circuit monétaire idéal, que nous décrivons dans le chapitre II, et au circuit commercial des LETS dans le chapitre X.

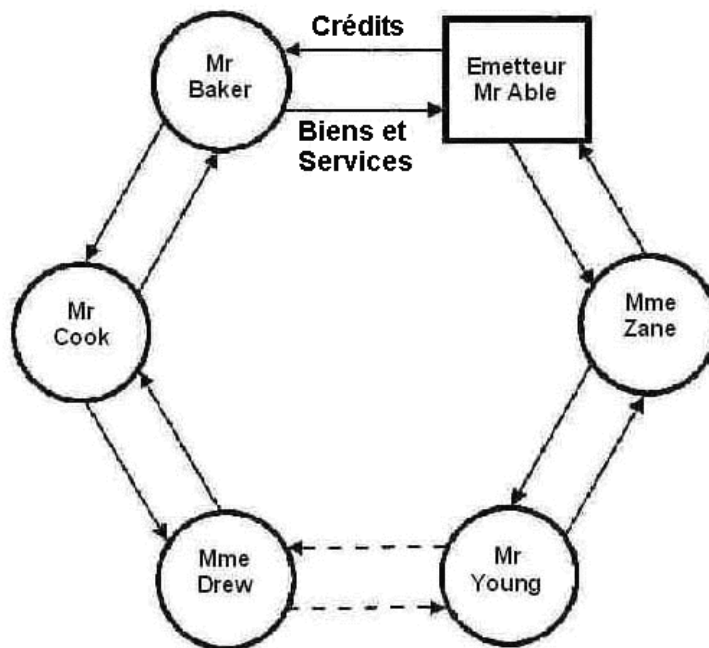


Figure 12.1 – le circuit de crédit mutuel

Dans un fonctionnement de crédit mutuel, les gens se donnent le pouvoir de faire ce que font les banques depuis des années, c'est-à-dire créer leur propre moyen de paiement sous forme de crédit, mais en économisant le coût de l'intérêt, tout en distribuant eux-mêmes cet argent en fonction de leurs propres besoins. Dans un tel système, les crédits détenus montrent qu'une certaine valeur a été remise à la collectivité, tandis que le solde débiteur représente l'engagement de la personne à reverser la même valeur à la collectivité dans un futur proche.

Comment fonctionne un système de crédit mutuel ?

Le crédit mutuel peut être considéré comme une extension aux individus de la pratique courante de crédit commercial qu'utilisent entre elles les entreprises dans le cadre normal d'un commerce. Les fournisseurs procèdent simplement à une vente sur ce qui est appelé un *compte ouvert*, ce qui signifie qu'ils livrent la marchandise et facturent leur client du montant dû. Un certain laps de temps est accordé pour effectuer le paiement ; ce peut être quinze, trente ou soixante jours, ou plus, selon les habitudes pratiquées dans ce secteur. Parfois, une remise est accordée en cas de paiement rapide. Voici un exemple typique de termes de commerce : "2 % à dix jours, net à trente jours", ce qui signifie que le paiement est dû dans les trente jours suivant la date de la facture, mais qu'une remise de 2 % sera accordée si le paiement est effectué dans les dix jours.

L'idée de base d'un système de crédit mutuel est d'étendre cette pratique de crédit commercial à un groupe plus large de participants, chacun d'eux ayant le pouvoir d'acheter sans échanger d'espèces et, dans le même temps, d'allonger les délais durant lesquels les comptes peuvent rester impayés. L'idéal étant d'éliminer complètement le recours au paiement en monnaie officielle pour rendre aux participants la maîtrise de l'économie locale.

Sur le long terme, le solde des comptes de chacun sera tantôt en hausse, tantôt en baisse, mais pour atteindre une moyenne proche de zéro. Tant que le solde débiteur ne devient pas chronique ou n'atteint pas des proportions extrêmes, le système gère parfaitement ces situations ; d'ailleurs, comme le total des crédits doit être contrebalancé par un montant égal de débits, les soldes débiteurs restés dus sont nécessaires et n'auront pas d'effet négatif sur le bon fonctionnement du système. Si un participant présente un solde débiteur chronique, des démarches peuvent être faites par le groupe pour l'aider à augmenter ses ventes ou réduire ses achats. Ce problème sera abordé plus en détail un peu plus loin.

Démarches de mise en place

Voici les démarches essentielles pour démarrer un système de commerce basé sur le crédit mutuel :

- Organiser un noyau de personnes qui commencent à commercer entre elles en utilisant des unités de crédit comme moyen de paiement. Il est préférable que le groupe fondateur soit composé de personnes qui se connaissent ou qui travaillent ensemble depuis quelque temps. Le groupe peut s'agrandir, si besoin, en invitant d'autres amis ou connaissances à s'y joindre. Les nouveaux

membres peuvent être admis à titre provisoire, pendant une période définie, à la fin de laquelle ils peuvent avoir le même statut que les membres fondateurs. Les membres provisoires peuvent avoir une plus petite limite de débit.

- Choisir un nom unique pour l'unité de crédit, distinct de celui de la monnaie officielle. Pour éviter toute confusion, il vaut mieux ne pas employer le nom de la monnaie officielle (franc, dollar, etc...) lorsque l'on nomme l'unité locale.
- Etablir un fonctionnement qui permette aux membres de s'informer mutuellement de leurs besoins et de leurs offres. Ce peut être fait en éditant un bulletin d'information sous forme d'annonces classées proposant à la fois des offres et des demandes en biens et en services.
- Limiter les soldes débiteurs sur les comptes des membres. Au début, les comptes de tous les membres devraient avoir le même solde débiteur maximum. C'est un sujet dont on doit discuter. Au fil du temps, les limites de débit peuvent être augmentées selon le chiffre d'affaires de chacun
- Désigner des secrétaires qui mettent à jour la liste des membres et des comptables quiregistrent les transactions. Les membres recevront périodiquement des relevés de comptes.
- Distribuer périodiquement à tous les membres un relevé faisant apparaître publiquement le solde de chaque membre et le volume des échanges pour la période écoulée. Grâce à ce système de compte transparent, chaque membre connaîtra l'état de santé du système et sera au courant de tout problème émergeant.
- Désigner une équipe qui rédige un bulletin d'information et une liste des offres et des demandes.
- Facturer un montant pour chaque service fourni par le réseau. En effet, des charges fixes seront à prendre en compte pour l'enregistrement des transactions, la publicité des offres et demandes, la rédaction et les frais d'envoi des relevés de comptes et des bulletins et, peut-être, pour constituer un annuaire des membres. Certains de ces frais seront inscrits en unités du système mais d'autres seront en espèces officielles pour couvrir les frais d'envoi, de photocopies, ou de fournitures qui ne sont pas directement disponibles dans le réseau. On peut également obtenir des recettes en demandant une cotisation aux membres.
- A la fin de chaque période, faire payer un petit pourcentage, sur tous les soldes, aussi bien les créditeurs que les débiteurs, toujours pour produire quelques effets positifs comme, en particulier, stimuler la circulation des crédits et empêcher la stagnation des soldes. De plus, cela assurera au réseau une source supplémentaire de revenus qui permettra de rémunérer son fonctionnement, et apportera une juste compensation aux personnes, comme le secrétaire, le comptable ou les rédacteurs du bulletin, qui fournissent des services au réseau. Tout revenu excédentaire servira à mettre en place des projets sur lesquels les membres se seront mis d'accord.
- Programmer des réunions régulières afin, non seulement de traiter les affaires mais aussi de permettre aux membres de mieux se connaître, d'échanger et de passer de bons moments. Essayer des repas à *la fortune du pot*, des pique-niques, des ventes aux enchères ou des foires aux puces.
- Au fur et à mesure que le réseau de crédit mutuel se développe, les membres vont entretenir toutes sortes de relations : amicales, de confidents, de conseillers, etc. Quelques échanges se feront directement, sans respecter le protocole. Il vaut mieux encourager ce genre de situation plutôt que de l'interdire. Même si ces transactions court-circuitent le système et évitent de payer les différentes charges, elles entraînent aussi une diminution de la charge de travail. L'objectif premier, après tout, est de favoriser le développement des relations d'entraide. Si ce système fonctionne, les gens le maintiendront par des dons et du travail bénévole. Il n'est pas nécessaire de toujours tout comptabiliser.

Questions souvent posées

Les démarches suggérées ci-dessus proviennent d'un nombre limité d'expériences et ne sont en aucun cas des directives. Chaque groupe devra découvrir lui-même les réponses aux problèmes qui se posent.

Les problèmes que l'on doit résoudre, lorsqu'on met en place et que l'on fait fonctionner un système de crédit mutuel, sont pratiquement les mêmes que ceux qui existent dans tout système bancaire et monétaire et, s'ils ne sont pas correctement traités, peuvent avoir des conséquences désastreuses. Les différents groupes les ont abordés de différentes manières, mais quelques approches sont plus efficaces que d'autres. Ces questions sont abordées ci-après :

Les limites de débit

Comment doit-on instaurer des limites sur les comptes individuels ? Quel débit serait

raisonnable et permettrait un pouvoir d'achat aux membres sans être un frein pour le réseau ? Quelles mesures envisager pour contrôler les comptes et corriger les déséquilibres ?

Liquidation des comptes

Combien de temps peut-on laisser stagner un compte ? Que doit-on faire lorsqu'un membre se retire ? Quelle sera marche à suivre pour la liquidation ou le solde périodique des comptes ?

Mécanismes d'épargne et d'investissement

Est-il nécessaire que les soldes des comptes servent de moyen d'épargne et d'investissement ? Dans la négative, comment peut-on laisser tomber une telle pratique ? Dans l'affirmative, quels sont les mécanismes à mettre en place pour faciliter l'épargne et l'investissement ?

Intérêts et prélèvements sur les soldes

Doit-on prélever des intérêts sur les soldes débiteurs ou du *demeurage* sur les soldes créditeurs ?

Groupes en coresponsabilité

Chaque membre est-il autorisé à participer de manière individuelle ou doit-il faire partie d'un groupe d'affinité dans lequel chacun a une certaine responsabilité dans les comptes des autres ?

Groupes, organisations ou familles comme membres

Le réseau doit-il accorder des tarifs réduits aux personnes qui se joignent à lui en tant que groupe, organisation ou famille ? Si oui, pour quels montants ? Comment définit-on une famille ? Quelles limites place-t-on aux adhésions de groupe et de famille ?

Revenus imposables/déclarables

Il y a confusion devant la question de savoir si la transaction sans argent est imposable et si les membres doivent ou non reporter leurs échanges sur le formulaire de déclaration de revenus. Si c'est le cas, le vendeur doit-il reporter les crédits qu'il a reçus ou l'acheteur la valeur des marchandises ou des services qu'il a reçus ? Lequel des deux en a tiré un bénéfice ? L'administrateur du réseau est-il responsable de la déclaration des affaires de ses membres au fisc ?

Frais de publicité et de transaction

Combien doit-on facturer la publicité dans les bulletins et l'enregistrement des transactions ? Quel pourcentage de ces frais sera prélevé en monnaie officielle et quel pourcentage en unités du réseau ? Comment satisfaire les besoins pour assurer le bon fonctionnement du réseau ?

Prévenir la stagnation

Un problème qui peut se poser dans tout système d'échange, et qui mérite une attention particulière, est celui de la stagnation de la circulation, qui se traduit par des comptes dormants, que ce soit au débit ou au crédit.

Ceux qui ont un solde débiteur ont acheté plus qu'ils n'ont vendu. Si le compte est dormant, ce membre, en fait, ne respecte pas en temps voulu ses engagements vis-à-vis des autres membres du réseau. Ayant reçu une valeur, il s'est engagé à fournir une valeur équivalente. Même s'il n'y a pas de date limite spécifiée pour honorer ses engagements, on espère que des efforts seront faits pour que le solde revienne à zéro. Toute ardeur à gagner des crédits montrera la bonne foi de la personne et indiquera qu'elle veut et qu'elle peut fournir quelque chose dont la collectivité a besoin. Si un des membres maintient un solde débiteur de manière chronique, il faut trouver une solution.

Si l'on respecte le principe d'un système local, limité, personnel et convivial, on ne doit pas traiter les problèmes de soldes débiteurs chroniques de manière punitive. On attend d'un tel système une relation amicale et d'entraide plutôt qu'autoritaire. Un solde débiteur chronique peut indiquer que la personne souffre de quelques problèmes personnels, auquel cas les membres qui sont de ses amis voudront sûrement l'aider. Cette personne a peut-être besoin d'améliorer la qualité des biens ou services qu'elle propose, ou besoin d'acquérir de nouvelles connaissances pour fournir à la collectivité ce dont elle a besoin. Dans un réseau local, ces problèmes entre individus peuvent être réglés à l'amiable par ceux qui sont directement concernés, ce qui diffère totalement des questions résolues de manière impersonnelle et autoritaire par des bureaucraties inaccessibles et insensibles.

Les personnes qui présentent un solde créditeur ont vendu plus qu'elles n'ont acheté. Si un compte présente un solde créditeur dormant, c'est que le membre ne demande pas au réseau la valeur qui lui est due. Puisqu'il a fourni de la valeur, il doit normalement recevoir une valeur équivalente. Même s'il n'y a pas de limite dans le temps pour dépenser un crédit, on attend que ce crédit soit dépensé et non thésaurisé. A l'extrême, le fait d'économiser du crédit a pour effet d'empêcher ceux qui ont un solde débiteur de pouvoir travailler.

Le principal problème à surmonter dans le commerce, ce sont les inconvénients du troc, c'est-à-dire que l'acheteur n'a rien de ce que veut le vendeur. En créant un moyen d'échange, on dégage un espace dans lequel le vendeur peut combler les besoins de l'acheteur malgré tout, puis va à la recherche d'un fournisseur pour ses propres besoins. Cet espace n'est qu'en partie temporel ; il est surtout interpersonnel, une manière de faire correspondre des besoins spécifiques avec les produits appropriés sur le marché. En d'autres termes, il permet un peu de relâche afin que les gens se retrouvent et que chacun voit ses besoins satisfaits.

Epargne et investissement

Une autre fonction nécessaire en finance est le *stockage* des valeurs. Quand les économistes disent de l'argent que c'est aussi une réserve de valeurs, ils utilisent une métaphore. Comme la valeur est un concept abstrait et non une quantité physique, elle ne peut pas vraiment être stockée. On peut conserver des légumes, du grain, du matériau de construction, des métaux, mais tous ces produits vont plus ou moins se détériorer avec le temps. Le stockage permet principalement de résoudre le problème de la non-synchronisation entre l'offre et la demande.

L'idée du stockage est basée sur le désir de faire correspondre les fournitures d'aujourd'hui avec les besoins de demain. Nous mettons de côté le surplus de production du jardin en été pour satisfaire notre faim en hiver lorsque le jardin n'est plus productif. De la même manière, nous épargnons pendant nos années d'activité pour avoir quelques revenus lors de notre retraite. Mais, contrairement au stockage de nourriture du jardin que nous faisons directement, c'est sur le plan social que nous organisons l'épargne pour la retraite. L'épargne, en termes financiers, implique l'intervention de la collectivité.

En définitive, les non-productifs, tels que les jeunes enfants et les retraités, dépendent à un moment donné des productifs du moment pour satisfaire leurs besoins matériels. Les mécanismes, par lesquels les besoins des non-productifs sont satisfaits, sont variés et souvent complexes, et sont basés sur des facteurs comme les valeurs culturelles, la morale et les normes sociales, les statuts légaux et les accords financiers. Lorsque nous sommes à la retraite, par exemple, nos revenus proviennent essentiellement de deux circuits :

- la redistribution, légalisée et systématique, des richesses par les États sous forme de cotisations de sécurité sociale et de retraite complémentaire,
- les accords contractuels, appelés communément placements, qui consistent en opérations financières telles que les pensions, les assurances, les rentes, les titres, les obligations, les SICAV, les dépôts en banque, etc.

Que ce soient des programmes sociaux ou des placements, les bénéficiaires touchent des indemnités provenant de produits financiers actuels ou futurs. La question de savoir quelles indemnités sont ou non *légitimes* est, bien sûr, sujette à débat et à désaccord, et la question de savoir lesquelles seront ou non acquittées est toujours d'actualité. L'acquiescement d'une indemnité dépend toujours des possibilités et de la volonté de ceux à qui l'on demande d'en supporter la charge.

Et les intérêts ?

Etant donné notre conditionnement socioculturel et les pratiques qui ont cours dans les milieux conventionnels de la finance, il existe une tendance à vouloir prélever une taxe sur les soldes débiteurs, que l'on considère comme des prêts au débiteur, cette taxe représentant un intérêt pour l'émetteur en situation de monopole. A cause de tout ce qui a été exposé ci-dessus, il est évident que de tels mécanismes doivent être remis en question.

S'appuyant sur l'argumentation de Silvio Gesell (*), certains ont soutenu que, afin d'encourager le dynamisme d'un réseau d'échange, un prélèvement périodique devrait être fait sur les soldes positifs. Cette pratique a pour nom frais de *surestaries* ou retenue pour frais d'immobilisation (91). L'idée est que ce prélèvement encouragerait la dépense et découragerait l'avoir, ou l'épargne, de monnaie ou de crédit et assurerait un flux d'argent dans le réseau. Ce qui ne veut pas dire que l'épargne est une mauvaise chose, mais elle devrait être réalisée avec autre chose qu'un moyen d'échange (92). La taxation des soldes débiteurs ou créditeurs, ou des deux, favorisera sans aucun doute leur utilisation comme moyen d'échange, découragera leur utilisation comme moyen d'épargne ou d'investissement, empêchant ainsi la stagnation.

Cependant, ces taxes risquent d'avoir un effet négatif sur un autre principe de base : celui de réciprocité. L'idée de réciprocité est que la valeur reçue par une personne devrait être équivalente à celle qu'il fournit. La taxation discriminatoire d'un des deux types de solde bouleverse ce principe de base. Les arguments pour une taxe sur les comptes restent valables. Cependant, à partir du moment où chacun bénéficie du bon fonctionnement du système, quitte à taxer les comptes, autant le faire équitablement sur les deux soldes, créditeur et débiteur.

Compte courant ou compte capital

Il existe une autre possibilité pour résoudre le problème des soldes qui stagnent : il s'agirait de limiter le montant du débit et du crédit qui pourraient être reportés d'une période sur la suivante. Tout montant excédant la limite serait évacué sur un compte de capital. Si une personne ne peut pas liquider son débit à la fin de la période donnée ou veut un financement à long terme pour un projet particulier, elle doit alors trouver quelqu'un qui veuille bien lui accorder un crédit pour un laps de temps bien déterminé. C'est un fonctionnement de marché de capital. De la même manière, toute personne qui souhaite économiser son crédit doit trouver un moyen de placement qui lui permette de conserver ses valeurs. En d'autres termes, il pourrait exister, parallèlement au réseau d'échange, un marché de capital qui permettrait la formation de capitaux pour les investissements et d'épargne pour le stockage de valeurs.

Par exemple, imaginons qu'à la fin d'une période qui aura été définie (mois, trimestre, etc.), Betty dispose d'un solde créditeur de neuf mille alors que le maximum à reporter est de cinq mille. Elle peut alors trouver une personne qui ait besoin des quatre mille restants et faire affaire avec elle, ou bien elle peut *déposer* cet excédent dans une coopérative d'épargne qui l'investira à sa place.

Supposons que Gary veut acquérir suffisamment de crédit pour engager George à l'aider à construire sa maison. Ils se mettent d'accord sur un crédit de vingt mille. Mais, comme la limite de débit sur tous les comptes est de cinq mille, Gary doit emprunter les quinze mille qui lui manquent. Il pourrait négocier avec Betty et peut-être deux ou trois autres membres pour utiliser leur excédent pour une période bien déterminée. Pendant ce temps, Betty ne pourrait pas utiliser ces crédits. Autre possibilité : Gary pourrait aller à la coopérative d'épargne et demander un prêt de quinze mille.

La formation de capital permet de créer des moyens de production, qu'il s'agisse de création de nouvelles entreprises, d'extension ou de modernisation d'entreprises existantes. Elle englobe la construction des bâtiments, l'amélioration des terres, la production d'outils et d'équipement et autres dépenses qui devront être couvertes à long terme par la vente de produits ou de services. La création d'un moyen d'échange devrait être basée sur l'approvisionnement en biens et services courants. Selon un principe bien établi de financement sain, les capitaux à long terme ne devraient pas être utilisés comme base pour créer de l'argent neuf mais devraient être financés par les épargnes, c'est-à-dire par l'argent qui a déjà été créé mais n'a pas été dépensé en consommation courante.

Le fait d'avoir un compte courant et un compte de capital est une manière de séparer le *moyen d'échange* du *stockage de valeurs*. C'est aussi facile que de transférer des dépôts de votre compte-chèque sur votre compte-épargne, ou de remplir un formulaire pour acheter des titres ou des SICAV. De plus, tout en donnant du pouvoir aux gens en leur permettant de créer leur propre moyen d'échange, il est tout aussi important d'appliquer des pratiques bancaires saines. Or, puisque ces pratiques ont été largement abandonnées par les institutions monétaires et financières établies, tout est à reconstruire. Les nouveaux systèmes devraient être fondés sur les principes d'équité (justes), convivialité (ouverts à tous) et de réciprocité (mutuelle/coopérative), ainsi que sur une compréhension limpide des effets des différentes pratiques financières.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse d'un compte courant ou d'un compte de capital, le solde créditeur représente une créance et l'activité qui engendre cette créance devrait déterminer s'il s'agit du courant ou du capital. Sur un compte courant, un crédit est une créance à court terme sur le marché, qui permet seulement de faciliter le négoce. C'est un dépôt à vue, que le marché devrait pouvoir satisfaire à tout moment. Dans un compte de capital, un crédit est une créance à long terme, sur des capitaux qui ne sont pas disponibles mais produiront des bénéfices pendant longtemps. Par exemple, si la créance résulte d'une activité qui a produit un bâtiment ou un équipement, cela durera le temps que le coût de ces derniers soit récupéré. Le recouvrement des frais se fait grâce à son utilisation normale qui est la production et la vente des biens consommables.

On peut reprocher à l'institution bancaire actuelle d'avoir rendu confuse la distinction entre les comptes d'épargne (ou dépôts à terme) et les comptes-chèques (ou dépôts à vue) et d'émettre de l'argent sur la base non seulement de biens en route vers le marché mais aussi de biens qui n'y sont plus (93). Selon la pratique correcte, les dépôts à vue représentent les biens et services réellement sur le marché, disponibles à l'achat, et les comptes d'épargne représentent les investissements en biens d'équipements et en biens de consommation durables. Autrefois, les banques ne versaient pas d'intérêts sur les dépôts à vue car ces dépôts devaient être disponibles pour payer les chèques tirés

sur le compte. De cette manière, on ne pouvait pas placer sur ces comptes des capitaux à long terme rapportant des intérêts. Aujourd'hui, les banques versent des intérêts sur les dépôts à vue et donnent à certains comptes d'épargne la même disponibilité qu'aux comptes-chèques.

Une histoire de Robinson Crusoé, par Silvio Gesell (94) : introduction à la théorie de l'intérêt

Robinson Crusoé, comme chacun le sait, construisit sa maison, pour raison de santé, sur le versant sud de la montagne, tandis que ses cultures croissaient sur les pentes humides mais florissantes du côté nord. Il était donc obligé de transporter ses récoltes en gravissant la montagne. Pour supprimer ce travail, il décida de construire un canal qui ferait le tour de la montagne. Il estima à trois ans sans interruption le temps nécessaire pour réaliser ce canal sans qu'il s'envase.

Il égorga quelques cochons et conserva leur viande dans du sel ; il remplit une profonde tranchée avec du froment qu'il recouvrit de terre. Il tanna une douzaine de peaux de daims pour faire des vêtements et les enferma dans une caisse qu'il cloua, après y avoir placé les glandes puantes d'un sconsse contre les mites. En bref, il prévoyait largement et pensait-il, sagement, pour les trois ans à venir.

Alors qu'il était en train de calculer pour la dernière fois si son capital serait suffisant pour faire face à l'entreprise projetée, il fut surpris par l'approche d'un étranger, certainement le survivant d'un naufrage.

"Salut !", s'écria l'étranger tout en approchant, "mon navire a coulé, mais j'aime votre île et j'ai l'intention de m'y installer. Me prêterez-vous quelques provisions le temps que je cultive un champ et que j'obtienne mes propres récoltes ?"

A ces mots, les pensées de Crusoé volèrent depuis ses provisions aux possibilités d'intérêts et aux attraits d'une vie de gentilhomme-rentier. Il se hâta de répondre "oui".

"C'est formidable !", répondit l'étranger, "mais je dois vous dire tout de suite que je ne paierai pas d'intérêt. Je préférerais me maintenir en vie en chassant et en pêchant, car ma religion m'interdit de payer ou de recevoir des intérêts."

Robinson Crusoé : "Quelle religion admirable ! Mais pour quelles raisons attendez-vous que je vous avance des provisions sur mes propres réserves si vous ne payez pas d'intérêts ?"

Etranger : "Par pur égoïsme, mon cher ami ! dans votre propre intérêt bien entendu. Parce que vous allez gagner énormément."

R.C. : Cela, étranger, il faut encore que vous le prouviez. J'avoue que je ne vois aucun avantage à vous prêter mes provisions sans intérêts.

E. : Je vais vous le prouver noir sur blanc et, si vous admettez mes raisons, vous serez d'accord pour prêter sans intérêt et me remercierez par-dessus le marché. D'abord, j'ai besoin avant tout de vêtements car, comme vous le voyez, je suis nu. Avez-vous un excédent de vêtements ?

R.C. : Ce coffre est rempli de peaux de daim.

E. : Mon cher Crusoé ! Je vous croyais plus intelligent. Quelle idée d'emballer des vêtements pour trois ans dans un coffre ; de la peau de daim, le régime favori des mites ! De plus, la peau de daim doit être aérée et enrobée de graisse sinon elle devient dure et cassante.

R.C. : C'est vrai, mais je n'avais pas le choix. Elles ne seraient pas plus à l'abri dans mon armoire, moins même car elle est infestée de rats et de souris en plus des mites.

E. : Les souris les auront de toute façon. Regardez comme elles ont déjà commencé à grignoter pour entrer dans la caisse.

R.C. : Sales bêtes ! Je ne peux rien contre elles.

E. : Quoi ! un être humain désarmé face à des souris ! Je vous montrerai comment vous protéger contre les rats, les souris et les mites, contre les voleurs et la cassure, la poussière et le mildiou. Prêtez-moi ces vêtements pour un, deux ou trois ans et je suis d'accord pour vous en faire des neufs dès que vous en aurez besoin. Vous recevrez autant de vêtements que vous m'avez prêtés et les neufs seront de bien meilleure qualité que ceux que vous auriez retiré de ce coffre. De plus, vous ne regretterez pas l'absence du parfum particulier que vous aviez utilisé ! Etes-vous d'accord ?

R.C. : Oui, étranger, je suis d'accord pour vous prêter le coffre de vêtements ; je vois que dans ce cas, le prêt sans intérêt est à mon avantage.

E. : A présent montrez-moi votre blé ; j'en ai besoin pour faire du pain et comme semence.

R.C. : Il est enterré sous ce monticule.

E. : Du blé enterré pour trois ans ! et le mildiou et les charançons ?

R.C. : J'y ai pensé et j'ai réfléchi à toutes les autres possibilités, mais je ne peux pas faire mieux.

E. : Penchez-vous et vous pourrez voir les insectes grouiller à la surface du monticule. Voyez les

déchets et la tache de mildiou qui s'étale. Il est grand temps d'enlever et d'aérer le blé.

R.C. : Ce capital va me ruiner ! Si je pouvais seulement trouver un moyen de me protéger contre les mille forces destructrices de la nature !

E. : Laissez-moi vous dire, Crusoé, comment nous procédons chez nous. Nous construisons un abri sec et aéré pour répandre le blé sur un plancher. Toutes les trois semaines, toute la masse est retournée avec des pelles en bois. Nous élevons des chats, mettons des pièges à souris et nous protégeons du feu. De cette manière nous maintenons la dépréciation annuelle à dix pour cent.

R.C. : Mais quel travail et quelles dépenses !

E. : Exactement ! Vous reculez devant le travail et les dépenses que cela représente. Dans ce cas, vous avez une autre solution. Prêtez-moi votre blé et je vous le remplacerai kilo pour kilo, sac pour sac, avec du blé tout frais de ma récolte. Vous économisez ainsi le travail de construire l'abri et de retourner le blé ; vous n'avez pas besoin de nourrir des chats, vous évitez la perte de volume et, au lieu de cette saleté moisie, vous aurez un froment frais et nutritif.

R.C. : De tout mon cœur j'accepte votre proposition.

E. : Vous me prêtez donc votre blé sans intérêts ?

R.C. : Certainement ; sans intérêts et avec mes remerciements.

E. : Mais je ne peux utiliser qu'une partie du blé, je n'ai pas besoin de tout.

R.C. : Supposez que je vous donne tout le blé à condition que pour dix sacs de blé vous m'en rendiez neuf ?

E. : Je dois décliner votre offre car cela entend des intérêts, pas des intérêts positifs, bien sûr, des intérêts négatifs. Le bénéficiaire et non le donneur du prêt serait un capitaliste, et ma religion n'admet pas l'usure ; même les intérêts négatifs sont interdits. Je vous propose donc l'accord suivant : confiez-moi la supervision de votre blé, la construction de l'abri et tout ce qui est nécessaire. En retour, vous pouvez me payer, par an, deux sacs de salaire pour dix sacs.

R.C. : Pour moi, il n'y a pas de différence, que vos services se fassent sous l'étiquette usure ou travail. L'accord est, donc, que je vous donne dix sacs et que vous m'en rendez huit.

E. : Mais j'ai besoin d'autres articles : une charrue, une charrette et des outils. Accepteriez-vous aussi de me les prêter, sans intérêt ? Je promets de vous rendre tout en parfait état, une bêche neuve contre une bêche neuve, une chaîne neuve et sans rouille contre une chaîne neuve, et caetera.

R.C. : Bien sûr, j'accepte. Tout ce qu'il me reste de mes provisions, c'est du travail. Récemment, la rivière a débordé et inondé l'abri, recouvrant tout de boue. Ensuite, un orage a emporté le toit et la pluie a tout saccagé. A présent, nous avons la sécheresse et le vent couvre tout de sable et de poussière. La rouille, la pourriture, la casse, la sécheresse, la lumière, l'obscurité, la pourriture sèche, les fourmis attaquent sans cesse. Nous pouvons nous féliciter, malgré tout, de n'avoir ni voleurs ni incendiaires. Je suis ravi de pouvoir, rien que par un prêt, mettre en réserve ce qui m'appartient sans dépenses, sans travail, sans perte ou ennui, jusqu'à ce que j'en aie besoin plus tard.

E. : Ce qui signifie que vous voyez à présent l'avantage que vous retirez à me prêter vos provisions sans intérêts ?

R.C. : Bien évidemment. Mais alors, pourquoi chez nous l'approvisionnement en biens rapporte des intérêts à leurs propriétaires ?

E. : L'explication réside dans l'argent, qui est le moyen utilisé dans ces transactions.

R.C. : Quoi ? C'est l'argent qui est la cause des intérêts ? C'est impossible !

E. : Par leur nature et leur destination, vos biens sont la forme la plus pure de ce que l'on appelle le capital. Je vous défie de prendre le rôle d'un capitaliste face à moi. J'ai besoin de votre matériel. Aucun travailleur ne s'est présenté devant un capitaliste aussi nu que je le suis devant vous. Il n'y a jamais eu d'illustration aussi évidente de la relation entre propriétaire de capital et individu ayant besoin de capital. A présent, essayez d'exiger des intérêts ! Allons-nous recommencer notre négociation depuis le début ?

R.C. : J'abandonne ! Les rats, les mites et la rouille ont vaincu le capitaliste que j'étais. Mais, dites-moi, quelle est l'explication de l'intérêt ?

E. : Elle est assez simple. S'il y avait un système monétaire sur cette île et si, en tant que naufragé, j'avais besoin d'un prêt, je devrais m'adresser à un prêteur d'argent pour obtenir l'argent et acheter les choses que vous m'avez prêtées sans intérêts. Mais un prêteur n'a pas à se soucier des rats, des mites, de la rouille ou des toits à réparer, je n'aurais pas pu prendre la même position de force, face à lui, que celle que j'ai pu avoir avec vous. La perte que connaît le propriétaire de biens (un chien s'enfuit avec une de vos, ou plutôt de mes, peaux de daim) est supportée, non par les prêteurs d'argent, mais par ceux qui doivent stocker les biens. Le prêteur d'argent est loin de ces soucis et ne s'émeut pas des arguments ingénieux qui ont ébranlé votre détermination. Vous n'avez pas refermé le coffre de vêtements quand j'ai refusé de payer les intérêts ; la nature de votre capital vous a décidé à

continuer les négociations. Ce que n'aurait pas fait le capitaliste en argent ; il m'aurait fermé au nez la porte de son coffre-fort si je lui avais annoncé que je ne voulais pas payer d'intérêts. Pourtant, ce n'est pas l'argent que je voulais, c'est de l'argent pour acheter des vêtements, les vêtements que vous me donnez sans intérêts ; mais sur l'argent pour acheter les vêtements, je devrais payer des intérêts !

R.C. : Donc, c'est l'argent qui est la cause des intérêts ? Et Marx se trompe ?

E. : Oui. Il a sous-estimé l'importance de l'argent, le système nerveux de la vie économique, il n'est donc pas surprenant qu'il se soit aussi trompé sur d'autres choses d'une importance fondamentale. Comme tous ses disciples, il a fait l'erreur d'exclure l'argent du champ de ses recherches. Il était fasciné par les pièces de métal brillant, sinon il n'aurait jamais employé les mots suivants : "L'or et l'argent ne sont pas de l'argent par nature, mais l'argent est par nature or et argent, remarquez la coïncidence entre leurs propriétés naturelles et leurs fonctions."

R.C. : La pratique ne correspond pas à la théorie de Marx, comme nous l'a prouvé notre négociation. Pour Marx, l'argent n'est qu'un moyen d'échange ; alors que l'argent fait plus, semble-t-il, que simplement payer le prix des biens que l'on achète. Quand l'emprunteur refuse de payer des intérêts, le banquier peut lui fermer la porte de son coffre-fort sans avoir à subir les problèmes que subit le propriétaire de biens capitaux, c'est là le fond de la chose !

E. : Les rats, les mites et la rouille sont de très grands logiciens ! Une seule heure de pratique économique vous en a appris plus que des années d'études dans les manuels.

Chapitre XIII

Des monnaies alternatives pour marchés impersonnels

*“Une véritable communauté est un processus,
une dynamique collective d'interactions et de relations durables”*

Michael Linton

Jusqu'ici, notre étude des moyens d'échanges alternatifs et, en particulier, des monnaies locales et des systèmes de crédit mutuel, a fait apparaître l'importance de l'engagement personnel au sein de communautés relativement petites et limitées. La dynamique sociale de ces groupes est l'élément clé du bon fonctionnement de ces systèmes. Au sein d'une communauté, les interrelations sociales et économiques se renforcent mutuellement et se développent simultanément.

La mise en place de systèmes de crédit mutuel, tels que les LETS, est une façon parmi d'autres de bâtir la communauté qui mobilise le potentiel productif d'une main-d'œuvre sous-évaluée par le marché et marginalisée par le système dominant. La constitution de communautés n'est pas seulement un dérivé : elle est une nécessité essentielle dès que l'on vise à satisfaire les besoins humains. Mais il peut exister des circonstances où une approche moins directe pourrait fonctionner mieux, ne serait-ce que comme étape intermédiaire.

Comme l'exprime Michael Linton :

la plupart des localités ne sont des communautés que par leur nom. Une véritable communauté est un processus, une dynamique collective d'interactions et de relations durables (95)

Là où ces dernières font défaut, il peut être plus efficace d'aborder le problème de l'échange en instaurant un système monétaire impliquant des engagements plus formels et conventionnels. Ce type de processus consisterait en l'émission d'une monnaie fondée sur la marchandise.

Une monnaie fondée sur la marchandise

Dans un environnement impersonnel, il se peut qu'on connaisse peu ou rien de nos partenaires potentiels d'échange. En telle circonstance, il serait judicieux de disposer d'une monnaie qui représente une revendication de *propriété valable*. (ayant une valeur certaine, reconnue par tous). Une telle monnaie tendrait vers l'impersonnel mais son système d'émission et de régulation pourrait être très démocratique. La valeur de cette monnaie serait alors garantie et serait une monnaie fondée ou consolidée.

Monnaies fondées ou monnaies non fondées

Les systèmes d'échanges mutuels et de monnaie locale discutés jusqu'alors étaient de nature non fondée. Les monnaies non fondées ont les caractéristiques suivantes :

- une monnaie non fondée est émise sur la base d'une transaction. L'agence émettrice ne détient pas d'actif, la monnaie n'est donc pas remboursable - sauf, bien sûr, sur le marché, par des biens et des services ;
- la monnaie peut être émise sur la base d'un transfert de valeurs entre deux parties, dont l'une (l'acheteur) est autorisée à l'émettre selon un accord avec d'autres parties, enclines à l'accepter en paiement (96) ;
- la couverture d'une monnaie non fondée est simplement l'engagement formel ou implicite de l'acheteur à délivrer plus tard une valeur équivalente à quelqu'un, en échange de la monnaie locale qu'il a créée et mise en circulation. Ainsi, il l'amortit en réalisant une vente.
- comme nous l'avons déjà mentionné, il est nécessaire de limiter le montant de monnaie que chacun peut émettre. Cette limite devrait être déterminée d'après la propre capacité de production de chacun. L'expérience montre que cette limite ne doit pas excéder son chiffre d'affaires sur une période de deux ou trois mois.

Les caractéristiques essentielles, ou d'une monnaie fondée, ou d'un système de crédits, sont les suivantes :

- une monnaie fondée est émise sur la base d'un transfert de valeurs à l'émetteur qui, lui, les détient comme *provisions* ;
- ces valeurs sont détenues par l'agence émettrice, en contrepartie du futur remboursement de la monnaie. Elles peuvent être remboursables sur demande de leur détenteur, ou encore, leur remboursement peut être restreint. Elles seront remboursables à certaines périodes seulement ou,

sous certaines conditions spécifiées, et/ou uniquement par certains individus ou groupes déterminés ;

- les valeurs acceptées peuvent être de toute nature. Néanmoins, certaines sont plus appropriées que d'autres. Historiquement, l'or et l'argent ont souvent eu cette fonction, ainsi que les obligations d'État et d'autres titres, ou même d'autres monnaies. Certains pays du tiers-monde utilisent le dollar américain comme réserve pour leurs monnaies nationales ;
- il est préférable d'utiliser des actifs qui représentent des valeurs en route vers le marché, ou qui peuvent être liquidées facilement en montants fractionnés. Par conséquent, l'usage d'un bien foncier, ou de biens d'équipement, n'est pas recommandé sauf si le taux de remboursement est limité conformément à la productivité ou au taux de liquidation de ces actifs dans le cours normal des affaires ;
- l'une des erreurs habituelles, commises par les banques et les États, est d'émettre davantage de billets de banque que de valeurs d'actifs détenus. C'est ce que les Américains appellent *fractional reserve banking* ;
- pour qu'elle soit *pleinement fondée*, le montant de la monnaie émise ne doit pas excéder la valeur des actifs détenus pour le remboursement. Si la valeur des actifs détenus déclinait par rapport aux mesures de valeur, la valeur de la monnaie en circulation déclinerait proportionnellement ;
- si une monnaie officielle, telle que le dollar américain ou des titres libellés en dollars, est utilisée comme garantie pour une monnaie locale fondée, la valeur de celle-ci fluctuera en fonction de la valeur de cette monnaie officielle.

L'usage des stocks comme réserves de garantie

Une façon d'émettre une monnaie fondée consisterait à utiliser la valeur des stocks comme base d'émission. Etant donné que les inventaires doivent être tenus à jour dans le processus du commerce, pourquoi ne pas utiliser la valeur de ces stocks pour fonder un moyen d'échange fiable ? Les produits de base en stock semblent parfaitement répondre à cet objectif, puisqu'ils fournissent la base d'une activité économique ultérieure, et peuvent servir ainsi d'indicateur précoce de valeur en route vers le marché. Un tel moyen d'échange, ancré dans la réalité, serait sujet à toutes les dépréciations naturelles des marchandises physiques. La masse monétaire ainsi créée serait auto-régulatrice, alternant des étapes de croissance et de décroissance selon les variations des stocks de produits de base.

On peut imaginer cette monnaie émise par le biais d'un réseau de banques commerciales ou d'associations de commerce. Le système serait décentralisé, contrôlé localement, ouvert, et sujet à l'audit d'un service public ou d'une agence non-gouvernementale. Voici comment il pourrait fonctionner : le grain d'une nouvelle récolte, par exemple, serait déposé dans un entrepôt et l'agriculteur recevrait de la nouvelle monnaie en échange du reçu. Après quoi il la mettrait en circulation en la dépensant. Une fois le grain vendu, disons à un meunier, celui-ci utiliserait l'argent gagné sur le marché pour acheter le reçu de l'entrepôt lui permettant d'acquérir le grain. Cette monnaie serait alors à extinction. Sa raison d'être n'étant plus, elle serait retirée de la circulation. Le processus est illustré figure 13.1.

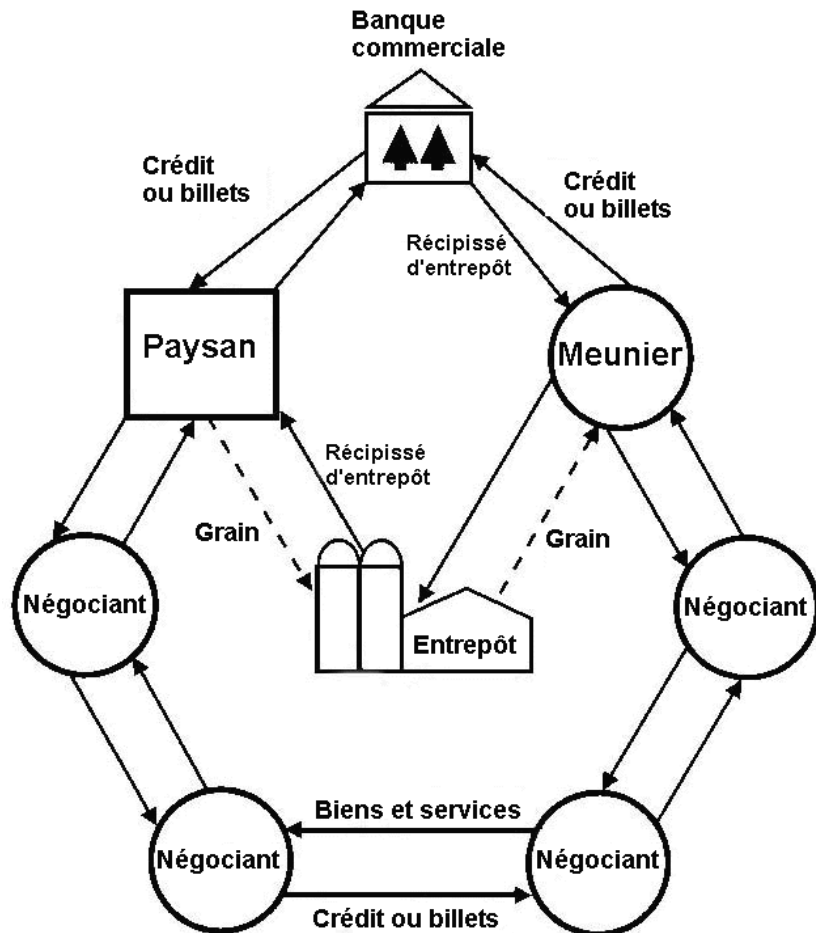


Figure 13.1 – Circuit de la monnaie basée sur la marchandise

Notez que le reçu de l'entrepôt achève un circuit complet. Il est émis de l'entrepôt à l'agriculteur lorsqu'il y dépose son blé. Puis, l'agriculteur échange ce reçu contre des crédits ou des billets à la banque commerciale. Le meunier achète le reçu à la banque commerciale en utilisant des crédits ou des billets acquis au cours de ses affaires. Ensuite, à l'entrepôt émetteur, le meunier échange son reçu contre le blé. Le reçu de l'entrepôt est annulé une fois qu'il a rempli sa fonction et qu'il est revenu à son point de départ.

Les crédits ou billets ont également fait un circuit complet. La banque commerciale les crée et les donne à l'agriculteur en échange du reçu qu'il a obtenu à l'entrepôt. Après quoi il les dépense en échange de biens et de services. Ils peuvent donc être utilisés par un nombre illimité de négociants dans le cadre d'échanges de biens et de services. Finalement, les billets et crédits sont retournés à la banque commerciale d'origine et servent à rembourser le reçu de l'entrepôt, qui était le fondement de leur émission. Une fois que le reçu a quitté la banque, les billets ou les crédits doivent être retirés de la circulation.

Dans le système actuel, la masse monétaire n'est pas systématiquement agrandie pour fournir des moyens d'achat de biens arrivant sur le marché. Comme l'approvisionnement d'argent peut être restreint artificiellement, ou même déclenché mal à propos, sa production accrue provoque inévitablement la chute des prix. Cela oblige les producteurs à réduire leur activité, quand bien même le besoin réel et la demande pour leurs produits sont loin d'être satisfaits. C'est là une des raisons pour lesquelles la faim existe malgré l'abondance ; nombre de ceux qui ont besoin de nourriture manquent d'argent pour se la procurer. Si le besoin et les stocks existent, la monnaie correspondante devrait également exister.

Le système actuel rend les producteurs esclaves de l'argent. Trois facteurs engendrent cette situation : premièrement, l'argent qui ne peut être mis en circulation que par l'emprunt, un producteur possédant de réelles richesses ne pouvant les convertir qu'en devenant débiteur et en utilisant cette richesse comme garantie pour son prêt ; deuxièmement, par l'intérêt perçu sur cette dette au fil du temps, la plus grande part de sa valeur est transférée à des non-producteurs qui contrôlent l'argent et les processus bancaires ; troisièmement, la mise à disposition d'argent étant régulée artificiellement et

son montant en circulation étant maintenu au-dessous du montant nécessaire au remboursement de la dette, certains producteurs, inévitablement, ne pourront faire face aux remboursements et perdront leurs biens hypothéqués.

En se servant des produits de base comme fondement d'émission de monnaie aux producteurs (en proportion de leur production), on rend le producteur *roi* en lui conférant le pouvoir d'émission d'argent. Il peut ainsi récolter les fruits de son travail pour la collectivité. C'est ainsi que l'on crée le montant de monnaie nécessaire à l'achat de biens. Plus le montant de la production est élevé, plus le montant de monnaie en circulation est élevé ; plus la collectivité a de richesses réelles (sous forme de grain, bois, métaux, carburants, etc.), plus il y aura d'argent. La richesse réelle de la collectivité est ainsi reflétée par le montant d'argent en circulation.

Si, une année, la production baisse par rapport à l'année précédente, le montant d'argent tiré de la vente des marchandises sera plus élevé que le montant d'argent émis. Ce sera une réduction à la fois de l'offre en marchandise et de la masse monétaire, reflétant la pauvreté relative de la collectivité. Mais si, au contraire, la production augmente, le montant de monnaie nouvellement émise sera supérieur au montant tiré des ventes. L'émission d'argent augmentera ainsi parallèlement à la fourniture de marchandises, reflétant la prospérité relative de la collectivité. Ce mode d'émission de monnaie maintiendrait la stabilité du niveau général des prix, puisqu'il n'y aurait pas de pénurie artificielle créée par les banques centrales, pas de contrefaçon légalisée provenant des dettes gouvernementales monétisées, ni intérêts, ni crédits bancaires mal attribués.

Les producteurs ne payeraient pas d'intérêts sur la monnaie ainsi émise ; le montant initial d'argent émis sur la base des recettes d'entrepôts reposerait sur l'historique du prix, la stabilité de l'approvisionnement et la durée de conservation de la marchandise. Le montant final reçu par le producteur serait déterminé par le prix qu'il en obtiendrait sur le marché. Les comptes des producteurs seraient mis à jour périodiquement afin de les mettre en phase avec les résultats du marché en cours de réalisation.

Un exemple

Pour illustrer le fonctionnement de ce processus, prenons l'exemple d'un producteur de blé. Supposons que les prix du blé aient été stables, à environ trois dollars le boisseau (environ treize litres). Le paysan dépose une récolte de vingt mille boisseaux de blé dans un entrepôt général. Une fois qu'il reçoit sa recette de l'entrepôt, il l'apporte à la banque commerciale qui crédite son compte, ou lui donne de la monnaie à pleine parité avec le prix moyen en cours de trois dollars (97) Il perçoit ainsi soixante mille en monnaie ou en crédit. Mais, comme la céréale est une denrée périssable, s'il le peut, il ne tardera pas à l'écouler sur le marché. Les céréales ont une durée de stockage limitée et un stockage adapté engendre des frais. Plus il tarde, plus ces frais augmentent et plus le blé perd de sa qualité. A moins qu'une fluctuation croissante du prix du marché suffise à les compenser, ces frais diminueraient le bénéfice du producteur.

Supposons que le paysan vende sa récolte deux semaines plus tard à trois dollars vingt le boisseau, soit un total de soixante quatre mille dollars. Son compte sera ajusté par l'ajout de quatre mille dollars, en plus des soixante mille préalablement accordés. Dans l'éventualité, peu probable, où la banque coopérative aurait commis une grave erreur d'estimation du marché, et que le producteur n'obtienne que deux dollars soixante par boisseau, son compte serait débité de la différence de huit mille dollars. Si son solde créditeur ne suffisait pas à couvrir ce débit, le montant de la différence serait reporté et déduit lors du prochain dépôt de marchandise du producteur.

Supposons maintenant que M. Meunier achète le blé à trois dollars vingt le boisseau, soit un total de soixante quatre mille dollars. M. Meunier doit ensuite déposer cette somme à la banque. Sur ce montant, quatre mille dollars sont crédités sur le compte du producteur, et les soixante mille dollars restants servent à rembourser la recette de l'entrepôt. M. Meunier rapporte ensuite la recette à l'entrepôt et peut ainsi emporter le blé. La recette de l'entrepôt est alors annulée. Étant donné que la banque ne détient plus la recette de l'entrepôt, les soixante mille dollars versés par M. Meunier pour la racheter doivent sortir de la circulation (98). Une fois que la recette de l'entrepôt et les crédits ou billets émis à cet effet ont achevé un circuit complet, ils sont retirés. Le processus se renouvelle lorsque sont déposées à l'entrepôt d'autres denrées ou marchandises.

Avec un tel système, nul n'a besoin de s'endetter pour mettre de l'argent en circulation ; le montant d'argent et le montant de la valeur sont toujours égaux, et il y a une incitation naturelle à expédier le commerce et à faire circuler la monnaie au plus vite. Il y a deux raisons à cela. La première est qu'il est de l'intérêt du producteur de vendre sa marchandise rapidement pour éviter les frais de stockage et le gaspillage. La seconde est qu'il est de son intérêt de mettre son argent en circulation en le dépensant, donnant ainsi à d'autres le moyen d'acheter sa marchandise. Dans ce type de système, il suffit d'être productif pour émettre de l'argent.

Chapitre XIV Les bons de commerce local

“Un changement se produit lorsqu’il y a convergence d’un changement des valeurs et d’une nécessité économique, pas avant”

John Naisbitt (99)

Stimuler l’économie locale

Tout le monde connaît le fonctionnement des bons de réduction (moins 10 %, moins 20 %, deux pour un, un dollar de réduction, etc.) et tout commerçant sait que ces bons stimulent les ventes. Mais si une telle opération bien organisée stimule les affaires, elle a un coût. Il y a d’abord le coût d’émettre ces coupons, puis celui de les faire parvenir aux clients potentiels et, enfin, la perte de revenus que représente le bon lui-même. L’espoir, bien sûr, est que ces coûts seront plus que compensés par l’augmentation d’activité générée par ces bons, mais elle est aléatoire. Dans la mesure où la concurrence adopte la même stratégie, son efficacité a tendance à diminuer et les marges de bénéfice peuvent être réduites à jamais pour tous.

L’un des facteurs principaux qui rendent les bons de réduction et autres astuces nécessaires, plus encore que le climat de compétition locale, est le manque général d’argent en circulation. Ceci est surtout vrai en période de prétendue *récession*. Mais même dans des conditions économiques *normales*, il arrive que des clients aient un pouvoir d’achat réduit, parce que leurs revenus ne sont pas alignés sur l’inflation. Ce manque d’argent en circulation ne provient généralement pas d’une inadaptation quelconque des ressources ou de la capacité productrice de l’économie locale, mais est plutôt le fait d’institutions lointaines, telles que la Banque centrale, le gouvernement, les grandes banques commerciales et les banques centrales d’autres pays. Ces institutions, qui sont liées et agissent souvent de concert, contrôlent fermement les moyens d’échange et, par les politiques qu’elles poursuivent dans leurs propres intérêts, peuvent stimuler ou étrangler les économies nationale et locale.

Cependant, comme nous l’avons déjà noté, il existe des initiatives locales qui peuvent servir à préserver efficacement l’intégrité des économies locales face à des conditions extérieures contraires ; initiatives qui sont d’ordre privé, volontaire, et qui ne dépendent pas de privilèges accordés par le gouvernement. Une de ces stratégies concerne l’émission de bons. Il est possible, pour les entreprises locales, de récolter tous les bénéfices d’une campagne de bons de réduction sans avoir à en payer la plupart des coûts. Ce but peut être atteint si elles coopèrent tout en se concurrençant.

Imaginons un groupe d’entreprises décidées à coopérer en produisant ensemble des bons qu’elles s’engagent à accepter, non seulement de la part des consommateurs, mais également de la part de chacune d’entre elles. Supposons que chaque entreprise accepte d’être payée en partie en argent et en partie en bons, chaque entreprise fixant elle-même le pourcentage du prix représenté par les bons. Ce pourcentage pourrait être basé sur la proportion des coûts et de la valeur ajoutée de cette activité (sujet à un pourcentage minimum), ce qui permettrait de couvrir les coûts en argent, tandis que tout ou partie de la valeur ajoutée d’une activité pourrait être couverte par des bons. Le pourcentage de l’achat que chaque entreprise s’engage à accepter en bons de réduction serait annoncé et affiché sur place. Par exemple, Primo Pizzeria pourrait annoncer : *“Nous acceptons les Bons de Commerce Local à concurrence de 30 % du prix d’achat de toute pizza.”* Bien entendu, les entreprises annonçant un plus fort pourcentage de paiement possible en bons attireraient certainement plus de clientèle que celles acceptant un pourcentage plus bas. Un tel bon pourrait ressembler à celui représenté à la figure 14.1.

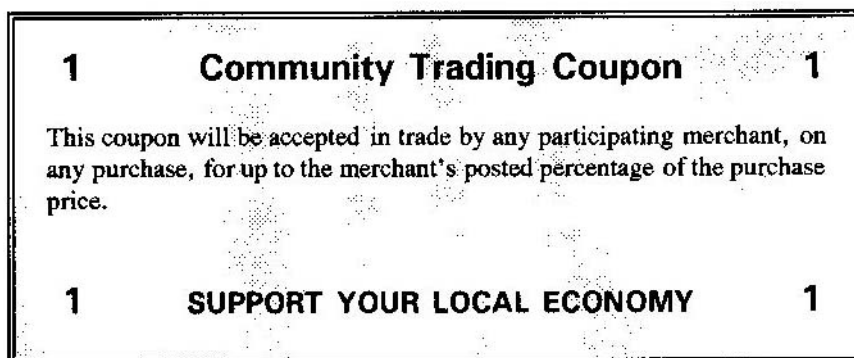


Figure 14.1 – bon de commerce local (conceptualisation)

Voyons maintenant comment ces bons pourraient être émis. C’est la question clé. Il faut faire

en sorte que les bons circulent et soient recherchés. Le plus important est la nature de l'accord entre les entreprises coopérantes. Il doit être formulé avec soin, écrit clairement et doit entraîner l'adhésion de tous. Dans l'idéal, les partenaires mêmes de l'accord seraient chargés de le faire respecter, et non une autorité extérieure ou le système judiciaire (*). Si un tel accord est bien élaboré, la possibilité même d'une participation continue devrait être une incitation suffisante pour y adhérer.

Voici comment cela pourrait fonctionner. Le collectif distribuerait à chacun de ses membres des bons vierges standard, préimprimés, jusqu'à l'équivalent de deux mois de recettes potentielles bons. De cette façon, une entreprise dont la moyenne mensuelle des ventes s'élève à vingt mille dollars et qui accepte de recevoir 20% des paiements en bons, recevrait jusqu'à huit mille dollars de bons vierges. De la même façon, une entreprise avec un chiffre d'affaires mensuel de quarante mille dollars et qui accepte de recevoir 50% des achats en bons, pourrait recevoir jusqu'à quarante mille dollars de bons vierges. L'entreprise pourrait alors *dépenser* ces bons pour des achats effectués chez n'importe laquelle des autres entreprises adhérentes. En acceptant les bons vierges du collectif, elle s'engagerait en effet à rendre, c'est-à-dire à remettre au collectif, un nombre égal de bons sur une certaine période.

Si les bons avaient une date limite de validité, cela stimulerait leur remise en circuit dans une période définie. Bien sûr, toute entreprise crédible pourrait recevoir de nouveaux bons en échange de ceux qui sont rendus, permettant de maintenir une circulation générale. Les membres accepteraient également, dans le cas où ils souhaiteraient se retirer, de rendre le même nombre de bons que celui reçu au départ, et de compenser toute différence en monnaie officielle.

Inévitablement, des bons seront perdus ou ne seront pas rendus avant la date limite de validité. Cette somme peut être portée au crédit d'un *fonds d'assurance et de salut public* qui serait utilisé pour couvrir les pertes dues à la faillite ou au manquement de certains des membres. Toute somme en excédent pourrait servir à aider le collectif lui-même ou être versée à des organisations locales, à but non lucratif, visant au bien-être de la communauté. Le collectif pourrait également imposer des taxes à ses membres dans ce but.

Un bon commencerait à circuler lorsqu'un membre le *dépenserait* pour un achat. L'acheteur le validerait en le signant et/ou en l'oblitérant et en le datant (ou les dates pourraient être préimprimées sur les bons). Le receveur du bon le dépenserait alors à son tour pour des achats auprès d'un autre membre de la coopérative, *ou auprès de quiconque* prêt à le recevoir en paiement. De cette façon, les bons circuleraient en tant que moyen supplémentaire d'échange jusqu'à leur date limite de validité, le détenteur étant assuré qu'il sera au moins accepté par tous les membres du collectif. Ce processus est illustré par la figure 14.2 (**).

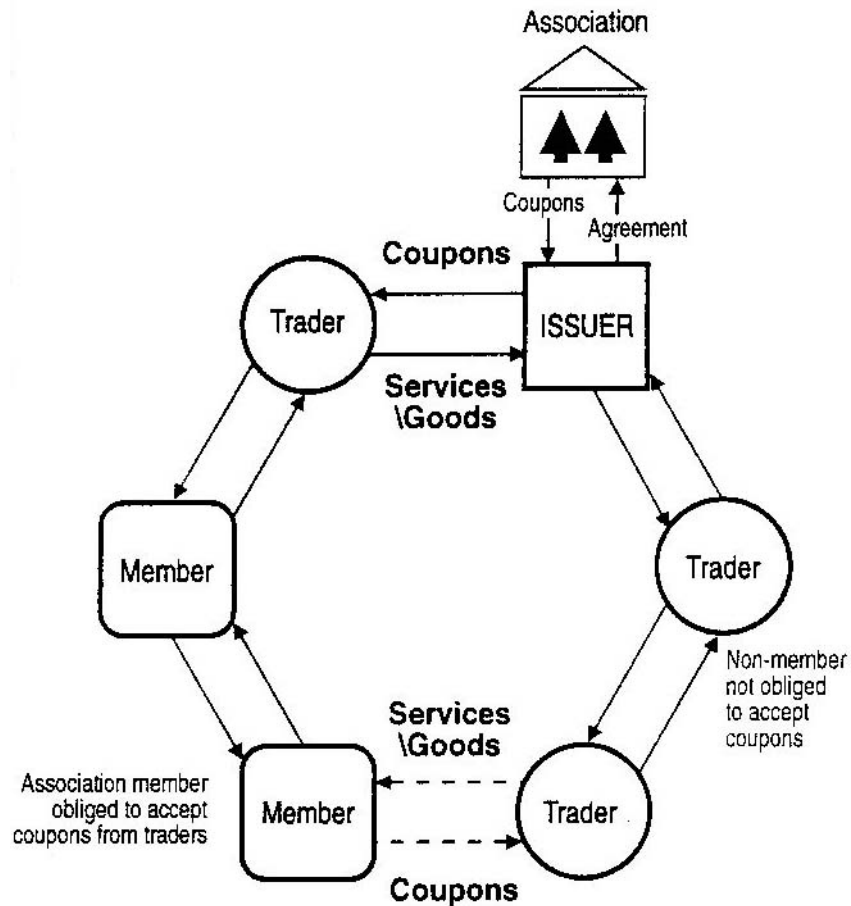


Figure 14.2 – le circuit des bons de commerce local

Pour les entreprises membres, les avantages devraient être évidents. Au lieu de se concurrencer pour le peu d'argent officiel disponible localement, elles coopéreraient pour créer un moyen d'échange local supplémentaire, ce qui permettrait d'effectuer plus de transactions. Les bons n'ayant de valeur que pour des achats locaux, ils resteraient dans cette zone géographique au lieu d'être utilisés pour des achats à l'extérieur, ce qui permettrait de rendre la communauté plus indépendante et moins tributaire des importations (***) Puisque tout le monde pourrait les utiliser, les bons profiteraient non seulement aux membres du collectif, mais à toute la communauté. Avec une augmentation des ventes de ses membres, d'autres entreprises désireront également accepter les bons, ce qui aura pour effet une augmentation du nombre de bons en circulation et un accroissement de l'autonomie économique du pays.

Chapitre XV

De la bonne paie pour du bon travail

"Les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers"
Evangile selon saint Marc, 10-31

Pour répondre à la crise mondiale à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, il semble évident que des changements radicaux seront nécessaires dans le partage des pouvoirs et des ressources matérielles. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les structures qui dominent la finance actuelle encouragent, de par leur nature même, la concentration du pouvoir entre des mains de moins en moins nombreuses, augmentent les disparités dans la répartition des richesses, orientent la plupart des ressources de la planète vers une production de gâchis et vers une dégradation à la fois sociale et écologique. Le summum du pouvoir aujourd'hui, c'est le pouvoir d'émettre monnaie. Si ce pouvoir peut être démocratisé et orienté vers des préoccupations sociales et écologiques, il y a peut-être encore un espoir de sauver le monde.

Ce chapitre expose trois propositions dans ce sens. Ces propositions ont deux caractéristiques essentielles :

- l'usage de monnaies locales pour faciliter le commerce,
- le renforcement du pouvoir d'autonomie de groupes travaillant au bien commun.

Bien qu'étant décrits en termes de circulation de certificats ou de billets, ces moyens d'échange pourraient également prendre la forme de crédits mutualisés, ou une combinaison quelconque de billets et de crédits.

A certaines époques passées, la création d'argent a eu une base plus neutre qu'à présent. Aujourd'hui, l'émission d'argent, contrôlée par l'ensemble gouvernement central/Banque centrale, est devenue un mécanisme pour contrôler l'utilisation des ressources, humaines et financières, en les allouant à des projets généralement égoïstes, dispendieux et souvent carrément destructeurs. Notre objectif devrait être la création de moyens d'échange dont l'émission se base sur le service humain et écologique, et non sur la domination et l'avarice.

Le moyen d'échange, décrit ci-après, place le contrôle du processus d'échange entre les mains du peuple, permettant ainsi de choisir comment utiliser ses énergies et ses ressources. Le fait que des gens d'une localité soient prêts à accepter de nouveaux moyens de paiement pour l'achat de produits et de services, spécialement pour les besoins de la vie courante, a deux conséquences :

- il encourage l'utilisation de l'énergie et des ressources pour des activités porteuses de vie,
- il donne à la collectivité un moyen d'échange qui est, par sa nature, abondant et sous contrôle local et démocratique.

Les actions temporaires (AT)

Les actions temporaires (AT) sont des reçus donnés par ce que nous appellerons des organisations de *bonnes œuvres*. Les AT seraient émises par un ensemble d'associations d'aide mutuelle, d'action sociale ou écologique, etc. Ces reçus, en petites coupures, reconnaîtraient simplement une participation en don d'argent, de matériel, d'équipement ou de services bénévoles à une organisation membre. Ils reconnaîtraient le fait que le donneur a fait *bonne œuvre*. Contrairement aux reçus habituels reconnaissant un don ou un paiement, les AT seraient imprimés en coupures normales, disons vingt, cinquante, cent et deux cents dollars, et porteraient le nom et la marque du groupement, fédération ou syndicat émetteur. Lorsque quelqu'un fait un don, le reçu est daté, signé et validé par l'organisation récipiendaire et remis au donateur. Un tel reçu pourrait ressembler à celui illustré ici (figure 15.1).

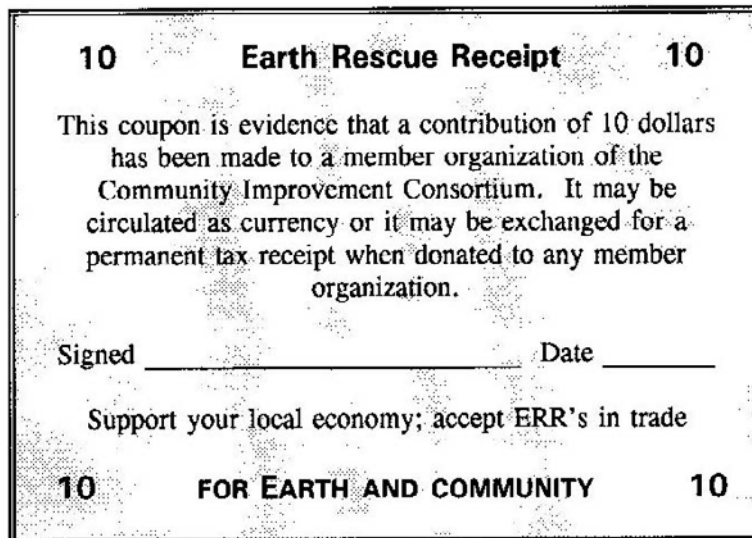


Figure 15.1 – Action Temporaire (conceptualisation)

Quels sont donc les éléments essentiels qui donnent de la force à cette proposition ? Et si le donateur, qui détient à présent ce reçu, pouvait obtenir quelque chose en échange ? Supposons que des commerces locaux acceptent ces actions en paiement. Dans ce cas, les actions deviendraient une monnaie d'échange. Le donateur original n'aurait rien perdu en faisant son don, mais aurait simplement entamé un processus d'échange. Une action passerait ainsi de main en main, permettant un nombre illimité de transactions.

Toute personne désirant faire un don permanent remettrait ses actions à une organisation faisant partie du groupe, et recevrait alors une action permanente (AP) qui pourrait être déduite des impôts (100).

C'est ainsi que les actions temporaires seraient retirées de la circulation et annulées si, à un moment, il y avait trop d'actions en circulation (comme le montrerait une dévaluation ou tout refus des commerçants). Le groupe pourrait alors en suspendre l'émission jusqu'à ce que les donations permanentes rattrapent le niveau des donations temporaires en circulation, et que le niveau des actions en circulation soit suffisamment réduit. La figure 15.2 montre le processus d'émission, de circulation et de remise des actions.

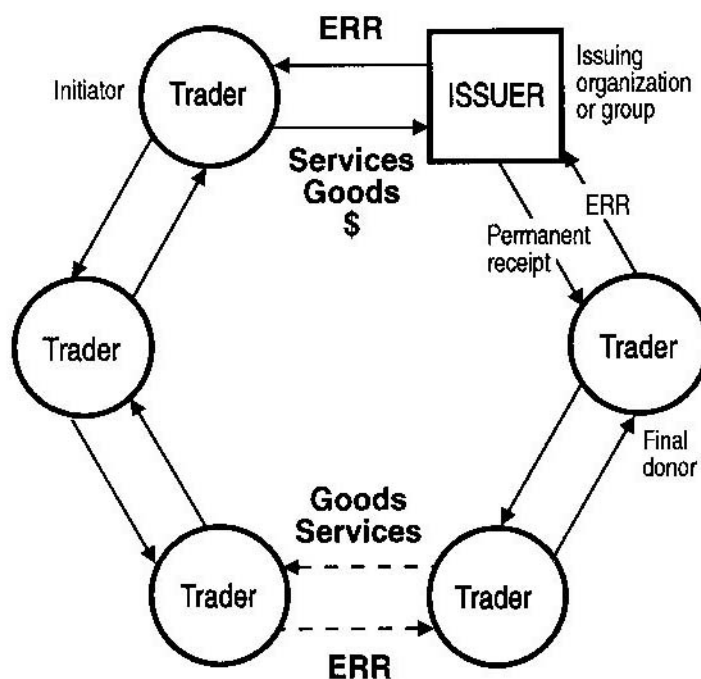


Figure 15.2 – le circuit des Actions Temporaires

Les effets positifs de ce processus devenant évidents, de plus en plus de monde souhaitera participer à la vie de la collectivité, soit en effectuant des dons supplémentaires aux organisations membres, soit en acceptant les actions en paiement d'achat ou de dettes. L'acceptation croissante de ce moyen d'échange, ainsi que la prospérité locale qui en découle, encouragera de plus en plus les dons aux organisations bienfaitrices, ainsi que le travail d'intérêt public et associatif. Avec l'extension de l'usage des AT, ce processus pourrait avantageusement remplacer les impôts comme support au bien commun. En plus de fournir un moyen local d'échange, il constituerait un processus plus participatif de finance communale, éliminant la nécessité de certaines dépenses d'État et d'autres transferts financiers.

Questions/réponses

Question : Pourquoi quelqu'un accepterait-il les actions temporaires plutôt que l'argent officiel ?

Réponse : Pour trois raisons : tout d'abord, le désir de soutenir les activités et organisations dont les reçus sont l'émanation ; puis, la possibilité de renforcer l'économie locale au moyen de cette monnaie locale ; et, enfin, tout simplement l'attrait d'un moyen d'échange fiable qui peut être dépensé localement.

Question : En quoi les AT sont-elles un moyen d'échange fiable ?

Réponse : Elles ne sont pas émises arbitrairement. Elles le sont sur la base de contributions réelles et utiles aux organisations participantes. Chaque reçu représente donc une réelle valeur, que ce soit de l'argent, du matériel, du travail ou des services. La valeur des reçus émis ne peut jamais excéder la valeur des actes réalisés. Une action ne circulera que jusqu'au moment où son possesseur décidera de la rendre à un organisme émetteur. A ce moment sera émise une action permanente, déductible des impôts, et l'action temporaire sera retirée jusqu'à sa réémission éventuelle.

Question : Supposons qu'un nombre insuffisant d'actions soit remis aux organisations émettrices, cela ne provoquerait-il pas un excédent des actions en circulation et de l'inflation ⁽¹⁰¹⁾ ?

Réponse : C'est une excellente question, qui est au cœur même du problème monétaire. L'émission d'actions, ou de tout autre moyen d'échange, qui peuvent être refusées ou bradées, ne peut jamais être cause d'inflation.

Voici pourquoi. Tout d'abord, nous devons comprendre ce qu'est l'inflation. L'inflation est une augmentation du niveau général des prix, exprimés dans la monnaie prédominante (les *dollars* de la Réserve Fédérale ou les *francs* de la Banque de France). Dans le passé ^(*), l'unité de monnaie utilisée était définie par un certain poids d'or. Les billets étaient émis afin de représenter les dollars or, et étaient convertibles à la banque en or, à la demande du porteur. Quand les billets ou les crédits bancaires sont incorrectement mis en circulation, leur valeur se dilue. On préfère alors détenir de l'or plutôt que du papier. Dans ce cas, si on accepte des billets, ce sera au rabais, c'est-à-dire qu'on acceptera des billets de banque, mais le prix sera plus élevé en billets qu'en dollars or.

Quand l'argent devient un objet de contrôle politique, comme c'est le cas dans tous les pays du monde, les organisations émettrices essaient d'empêcher la dévaluation de la monnaie et la perte des réserves d'or. Elle refusent d'échanger des billets contre de l'or, et déclarent que les billets sont la *monnaie légale*. Ces mesures ont pour effet l'annulation de la valeur de référence et l'acceptation de la monnaie papier d'une valeur inférieure. Quand ceci se produit, les vendeurs ne peuvent se protéger qu'en augmentant les prix. Sans une acceptation forcée de la monnaie, il ne peut y avoir d'inflation.

C'est pourquoi l'inflation, qui consiste en une augmentation générale des prix, est en réalité un symptôme de la dévaluation de la monnaie officielle par le marché. Puisque les commerçants sont légalement obligés de l'accepter à sa valeur officielle, le seul ajustement possible pour eux est l'augmentation des prix.

La réponse à votre question est donc que, puisque les actions temporaires peuvent ne pas être acceptées à leur valeur d'émission, un excès d'actions en circulation causera leur dévaluation ou leur refus par les acteurs du marché. Lorsque cela se produit, il y a tendance à diminuer les dons initiaux de biens ou de services puisque les actions reçues en contrepartie ne peuvent être dépensées à leur pleine valeur. A l'autre bout de la chaîne, les donateurs permanents, qui peuvent bénéficier de réductions d'impôt, auront tendance à accepter plus d'actions pour des donations permanentes en vue de déductions fiscales, puisqu'elles peuvent être acquises à plus bas prix.

Par exemple, si une action d'un dollar n'est acceptée sur le marché que pour la valeur de quatre-vingt-dix cents, un donateur permanent peut obtenir une déduction fiscale d'un dollar pour seulement quatre-vingt-dix cents. Chaque fois que le marché est libre de dévaluer un billet, c'est-à-dire de l'accepter à une valeur inférieure à sa valeur nominale, ce processus permet au système d'échange de s'auto-ajuster.

En résumé, ce qui peut se passer dans le cadre d'une monnaie alternative est qu'elle peut ne pas être acceptée à sa valeur nominale ou à sa valeur par rapport à la monnaie officielle. Des dévaluations de monnaies privées ont déjà eu lieu dans le passé et résultent d'une émission inadéquate. Dans le cas des AT, la somme émise correspond strictement à la valeur déjà donnée, ce qui est une bonne mesure du soutien réel de la collectivité à l'égard des activités des organisations émettrices.

Le facteur décisif du nombre de reçus qui restent en circulation est la période durant laquelle les reçus seront valides pour l'échange. Cela peut être pour six mois, un an, ou pour toujours. Si une date d'expiration est fixée, le billet ne sera pas accepté comme monnaie d'échange après cette date, mais pourra toujours être échangé contre une action permanente et, ainsi, faire bénéficier de la déduction fiscale qui en découle. C'est l'expérience du marché qui détermine l'utilisation ou non d'une date limite de validité.

Question : Comment éviter la contrefaçon ?

Réponse : Des mesures pour prévenir la contrefaçon ont été développées depuis un certain nombre d'années. Elles sont couramment employées par les gouvernements et les banques centrales pour protéger leur monnaie. Elles impliquent une surveillance intense des procédés d'impression, des encres et des papiers spéciaux, des numérotations et autres mesures. Il n'y a pas de raison pour que ces mêmes mesures ne soient pas employées dans l'émission de monnaies locales. En outre, deux facteurs supplémentaires découragent les faussaires de monnaie locale : le fait que leur acceptation comme moyen de paiement est limité, à la fois dans l'espace et dans le temps, rend la contrefaçon peu profitable.

Les actions temporaires consolidées (ATC)

Bien qu'une monnaie locale, telle que les actions temporaires que nous venons de décrire, soit plus proche des idéaux de transformation monétaire que nous avons déjà énoncés, une monnaie locale consolidée peut être au départ mieux acceptée et moins vulnérable aux ingérences officielles. Compte tenu des actuelles dispositions fiscales, elle permettrait probablement de meilleurs avantages fiscaux pour les actionnaires. Cette monnaie serait semblable en de nombreux points aux AT et fonctionnerait ainsi :

- un collectif d'associations à but non lucratif, d'action sociale ou d'utilité publique pourrait engager un programme dans lequel un administrateur accepterait, au nom des membres du collectif, des dépôts d'argent de tout donateur ;
- ces dépôts constitueraient un fonds de dotation investi, de façon à fournir des revenus en monnaie officielle, pour pourvoir aux besoins des organisations membres. Il serait sage de l'investir uniquement en bons du Trésor⁽¹⁰²⁾. D'autre part, les fonds pourraient être investis dans des organismes quasi-gouvernementaux, tels que l'Association gouvernementale nationale d'hypothèques (GNMA) et la Banque fédérale de prêts à l'Agriculture, qui pourraient utiliser ces fonds dans un but social. Ce sont des exemples américains, mais l'équivalent existe dans des pays francophones ;
- ces dépôts ne seraient pas remboursables, mais le collectif donnerait à l'actionnaire des *actions temporaires consolidées* (ATC) en petites coupures, disons cinq, dix, vingt et cinquante dollars. Les ATC porteraient le nom et la marque du collectif ;
- ces ATC pourraient être dépensées auprès de tout commerce ou individu prêt à les accepter ;
- les ATC circuleraient ainsi comme de la monnaie ;
- tout individu désirant effectuer un don permanent à l'une des organisations membres du collectif pourrait le faire en lui remettant des ATC ;
- l'organisation remettrait alors au donateur une action permanente (AP) pouvant être valorisée auprès de l'administration fiscale contre une réduction d'impôt ;
- de telles contributions seraient certainement déductibles d'impôt, puisqu'elles représentent la démarche ultime de transmission à l'organisation bénéficiaire d'un accès au fonds de dotation en monnaie officielle⁽¹⁰³⁾ ;
- seules les organisations faisant partie du collectif seraient autorisées à recevoir de la monnaie officielle en échange des actions temporaires (retirer de l'argent du fonds commun), et seulement dans une limite fixée, afin de conserver tout ou la majeure partie du capital et de ne dépenser que les revenus⁽¹⁰⁴⁾ ;
- les intérêts rapportés par l'argent investi reviendraient au collectif et seraient répartis au crédit de chaque organisation membre en proportion des ATC qui lui auraient été remises dans la période

considérée. De cette façon les organisations qui obtiendraient le plus grand soutien public recevraient également une plus grande partie des revenus du capital ;

- les organisations membres du collectif ne seraient pas obligées de retirer du fonds commun l'argent correspondant aux actions redéposées, mais pourraient plutôt choisir de les remettre en circulation pour payer leurs employés ou fournisseurs. De la même façon, tous les intérêts pourraient, au lieu d'être retirés sous forme de monnaie officielle, être laissés en dépôt et utilisés comme base de *dépense-émission* d'une valeur équivalente en ATC. La figure 15.3 illustre ce processus.

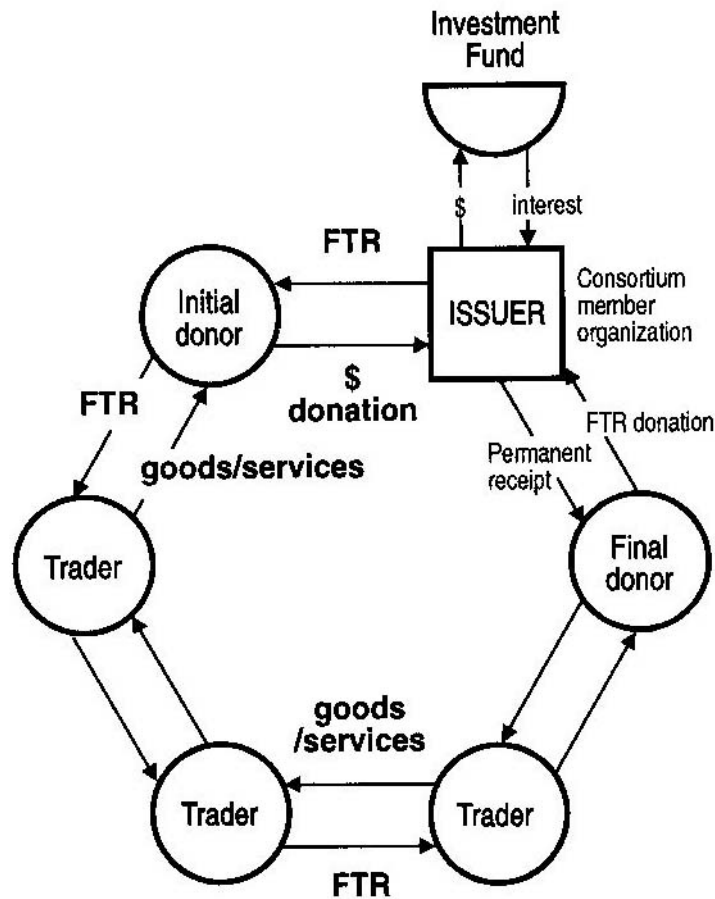


Figure 15.3 – le circuit de l'Action Temporaire Consolidée (ATC)

Questions/réponses

Question : Quel est le but de ce projet ?

Réponse : Plusieurs bénéfices peuvent être tirés de la mise en place de ce projet. L'objectif principal, cependant, est de détourner le gros de l'effort humain de la consommation à outrance, du gâchis et de la production de matériel de guerre vers du *bon travail* qui répond aux besoins des hommes et de la planète.

Question : Comment ce projet y parvient-il ?

Réponse : Tout d'abord, en encourageant le soutien aux organisations participant à un changement positif et, en second lieu, en instituant un moyen d'échange démocratique, contrôlé localement et basé sur des avoirs actifs, qui remplacerait en partie le moyen d'échange du monopole officiel, contrôlé centralement et basé sur des dettes.

Question : Comment cela fonctionne-t-il ?

Réponse : En encourageant le soutien aux associations volontaires, du fait que le premier dépositaire n'est pas obligatoirement le donateur final, mais qu'il peut dépenser les ATC reçues en échange de sa contribution. Le processus de don est amorcé lorsque la contribution a lieu, et des ATC sont émises, mais il n'est complété que lorsque le donateur final remet les ATC à une organisation participante. De cette façon, quiconque possède un dollar peut enclencher le processus sans aucun sacrifice financier, si ce n'est la perte de l'intérêt que cet argent aurait pu produire. Mais si le donateur est relativement pauvre, l'argent aurait de toute façon été dépensé et non investi, et cela ne représente donc aucune perte pour lui. Et pourtant il en résulte un gain pour le collectif. En effet, la

monnaie officielle devient un fonds de placement qui permet aux associations de gagner de l'argent ; même les pauvres peuvent être philanthropes ; et la collectivité se dote d'un moyen vital d'échange démocratique contrôlé localement.

Cette approche transformerait *in fine* l'ensemble des réserves monétaires officielles en fonds de placement pour œuvres associatives. De plus, cela permettrait aux partisans de telles œuvres de profiter au maximum, en tant que groupe, des avantages fiscaux collectifs. Ceux qui feront les dons définitifs d'ATC seront ceux qui pourront tirer le plus de bénéfice des réductions d'impôt.

Dans le système monétaire et financier actuel, l'argent va, en premier lieu, aux entreprises qui promettent le meilleur retour sur investissement ou à ceux qui sont mandatés par le pouvoir : corporations transnationales, bureaucraties gouvernementales, établissements militaires, spéculateurs immobiliers ou institutionnels. Avec le système que nous proposons, les priorités de distribution sont inversées. Dans la distribution des ressources, les collectifs, œuvrant pour un changement positif et pour les valeurs de service public, passent de la dernière à la première place, ce qui donne plus de pouvoir à la réalisation de valeurs populaires, au détriment des riches et puissants. Cela peut permettre la réalisation de la prédiction : "... *les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers* (¹⁰⁵)."

Question : D'autres organisations peuvent-elles se joindre au collectif après la formation de celui-ci ?

Réponse : Oui. Toute organisation souhaitant participer au collectif peut y être admise si elle en accepte les conditions de fonctionnement.

Question : Que se passe-t-il dans le cas d'une organisation opposée philosophiquement à celles qui font déjà partie du collectif ?

Réponse : Dans un esprit de convivialité, aucune organisation à but non lucratif ne devrait être exclue. De même, aucune clause d'exclusion ne devrait être nécessaire parce qu'une organisation ne tirera directement bénéfice de ce système que dans la mesure où elle obtiendra le soutien du public sous la forme de dons en ATC. De cette façon, aucune organisation ne peut tirer de bénéfice financier direct de par sa seule participation au collectif ; elle n'en profite que dans la mesure où elle reçoit un soutien populaire sous la forme de donations en ATC.

Les crédits de service communautaire

Les crédits de service communautaire sont une autre façon de permettre de mobiliser les ressources pour le bien commun. Ce système est également similaire à celui des actions temporaires mais se concentre plus directement sur le bénévolat et sur des projets spécifiques. Il y a toujours une limite au temps et à l'énergie que des bénévoles peuvent se permettre de donner. Un système de crédits de service essaie de dépasser les limites du bénévolat en reconnaissant la valeur des services rendus, non pas par paiement d'argent (trop rare), mais par l'émission de crédits de service. Les entreprises et les individus seraient encouragés à accepter ces crédits de service pour tout ou partie des services ou des biens qu'elles proposent. Les organisations émettrices accepteraient alors ces mêmes crédits en don ou en paiement des services offerts.

Comment cela pourrait fonctionner

Considérons un exemple possible. Appelons l'unité de valeur de ce système un *service*. Un *service* serait l'équivalent d'un dollar de service rendu. Un collectif d'organisations d'action sociale, d'aide mutuelle, syndicale, environnementale, etc. pourrait décider de publier ensemble un journal d'information et d'éducation. Tout travail serait payé en crédits de service garantis, remboursables par le journal en espace rédactionnel, en publicité et tout service annexe comme la saisie de textes, la mise en page, les abonnements, etc. Plus une organisation désire d'espace dans la revue, plus elle doit remettre de *services* au collectif. Elle peut se les procurer par des dons, les gagner en participant au travail de publication, ou par la vente de certains de ses services. La figure 15.4 illustre la création et la circulation de *services*.

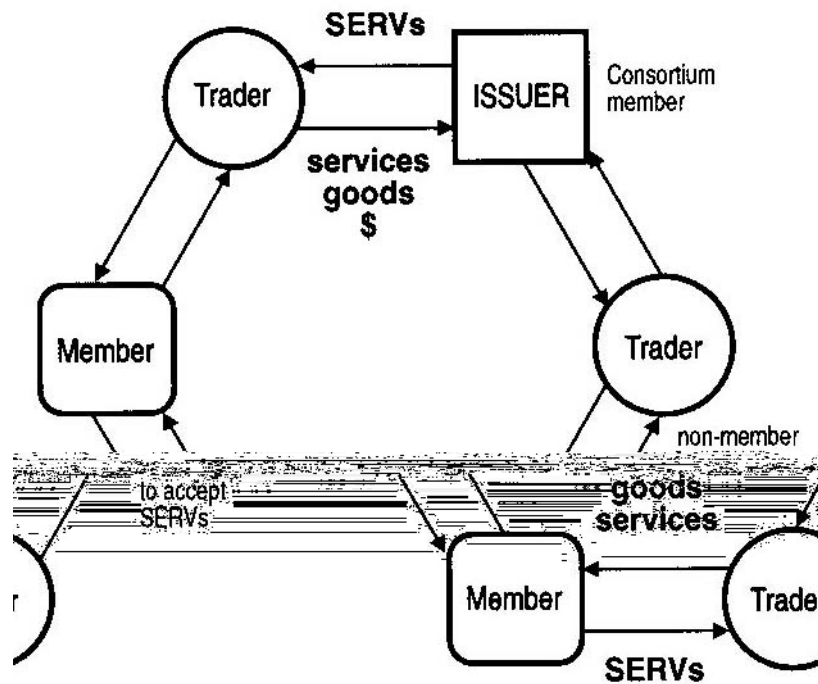


Figure 15.4 – le circuit des Crédits de Service Communautaire

Les entreprises peuvent acquérir des *services* en les acceptant en paiement soit de la part d'individus qui les ont gagné grâce à leur travail au sein de la revue, soit en les recevant d'autres entreprises qui les ont également acceptés en paiement. Les entreprises peuvent alors faire don de ces crédits à toute organisation membre ou les utiliser pour payer de l'espace publicitaire dans la revue.

En acceptant ces crédits comme paiement partiel ou total des biens ou services proposés, les entreprises stimuleraient leurs affaires de la même façon qu'avec des bons de réduction (mais, à l'inverse des bons, les crédits de service peuvent être échangés (dépensés) contre des biens ou des services ou donnés pour favoriser les activités de bien commun).

Chapitre XVI

Un modèle de système local d'échange

"N'importe quel groupe assez important, à tout moment et en n'importe quel lieu, pourrait constituer un système monétaire. Il n'existe aucune loi contre cela et il n'est nul besoin d'invoquer une quelconque législation."
E.C. Riegel (106)

Ma collaboration à LETSonora, le système d'échange situé dans le sud-est de l'Arizona, m'a donné l'occasion de tester différentes manières de développer un réseau. Quoiqu'il n'existe aucun modèle de réseau d'échange collectif qui me paraisse satisfaisant, plusieurs contiennent des éléments intéressants. Si nous conservons les principes fondamentaux d'équité, de liberté et d'universalité, et si nous nous entourons d'un savoir théorique sain, nous pouvons continuer notre quête d'un système d'échange idéal. Actuellement ma préférence va vers un système composite qui inclurait quelques-unes des idées abordées dans les chapitres précédents. Etant donné les derniers progrès dans le développement des systèmes d'échange, je pense qu'un réseau local d'échange devrait être établi selon les grandes lignes suivantes :

- mettre en place un système à but non lucratif (il n'est pas toujours nécessaire de le déclarer officiellement) ;
- accepter comme membres des individus, des associations à but non lucratif et des entreprises ;
- créer un système de crédit mutuel, mais y inclure la mise en circulation de billets, coupons ou récépissés en plus d'un transfert de crédits par comptabilité ;
- éviter de faire payer des intérêts sur les soldes débiteurs. Les frais fixes de services devraient être calculés sur le coût des services rendus. Si les frais sont prélevés sur les soldes des comptes, ils devraient l'être de manière égale à la fois sur les soldes créditeurs et débiteurs ;
- élire un bureau de surveillance dont les pouvoirs seraient limités et clairement définis au départ ;
- fixer des limites de crédit (découvert) pour les membres, selon une formule précise tenant compte du niveau moyen du chiffre d'affaires de chacun ;
- éviter absolument la possibilité de remboursement des monnaies locales en monnaie officielle.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les opérations bancaires doivent être menées comme un service professionnel, et non comme un moyen de faire du profit. Pour éviter tous conflits d'intérêts dans la gestion d'un réseau d'échange local, il est préférable de l'établir sous la forme d'une coopérative, d'une association mutualiste, appartenant à ses membres et gérée uniquement pour le bien de la collectivité. A partir du moment où le réseau est ouvert à tout le monde, il ne devrait pas y avoir de problème à représenter ou sauvegarder l'intérêt public.

De nombreux LETS, qui ne sont constitués que d'individus, mettent du temps à se développer. Bien qu'ouverts aux professionnels, ils ont bien du mal à les attirer. Je crois qu'il est nécessaire de faire l'effort d'attirer des entrepreneurs, aussi bien que des individus, pour démarrer un réseau d'échange local. Les commerçants ou artisans établis, en plus de la reconnaissance de leur nom, proposent une plus grande fourchette de biens et de services et un volume d'affaires plus important. Comme ils sont déjà des acteurs significatifs de l'économie locale, les membres professionnels fournissent aux réseaux la perspective d'un démarrage plus rapide et d'un impact plus fort. Le succès de *Ithaca hours* est dû, j'en suis persuadé, à la participation du tissu économique de la ville.

Le bureau directeur

Tout système d'échange local, qu'il fonctionne en simple système d'écriture comptable, qu'il émette des billets, ou qu'il soit une combinaison des deux, nécessite une autorité ou un groupe administratif. Il est primordial que ce bureau directeur soit doté d'un pouvoir restreint. Qu'importe que les gens soient bien intentionnés, *le pouvoir corrompt*, c'est bien connu. C'est d'ailleurs le problème majeur des structures monétaires et gouvernementales existantes. Le bureau devrait avoir peu de liberté d'action. Ses fonctions devraient être de mettre en place les règles fondamentales au moment de la création du LETS, contrôler que les membres se conforment aux règlements et prendre les mesures appropriées lorsqu'ils ne le font pas. Le bureau devrait fournir des formulaires d'inscription aux personnes ou entreprises intéressées et superviser l'enregistrement des candidatures, en vérifiant les informations à partir desquelles sont fixées la participation et les limites de découvert accordées à chaque membre (en particulier, le cas échéant, son volume d'affaires moyen mensuel et/ou la valeur ajoutée).

Les limites de crédit accordées aux membres

Une des questions fondamentales dans un réseau d'échange local est de savoir quel montant de crédit accorder à chaque individu ou commerce, c'est-à-dire quel solde débiteur serait autorisé à chaque membre. Pour plus de facilité, appelons toute unité d'échange local un *Riegel*, d'après E.C. Riegel, l'un de ceux qui se sont le plus lucidement penchés sur la question de l'argent. La quantité de *Riegels* que chaque membre peut gagner chaque mois devrait être la seule base sur laquelle décider du montant de crédit à accorder. La formule est basée sur les données suivantes :

- le membre commerçant décide lui-même du pourcentage de chaque vente qu'il accepte en *Riegels*, calculé sur sa proportion en *valeur ajoutée*. Ainsi, un commerce dont le coût des marchandises vendues est de 60 % (40 % de marge brute) et la marge bénéficiaire nette s'élève à 20 %, peut choisir d'accepter un pourcentage de *Riegels* entre 20 et 40 %, selon le montant des frais de gestion qu'il espère pouvoir payer en *Riegels*. On peut supposer qu'il commencera par un petit pourcentage par sécurité, puis qu'il l'augmentera si l'expérience l'encourage. Il n'y a aucune raison pour que le bureau directeur ait son mot à dire là-dessus ;
- les adeptes de *l'École allemande* ont fait remarquer qu'une monnaie fiable devrait avoir un reflux de 1 % par jour. Cela signifie que la totalité de l'argent devrait revenir aux émetteurs au bout d'une période de cent jours. Il serait prudent de s'accorder, au moins au début, sur un reflux total en soixante jours. C'est-à-dire que chaque membre commerçant pourrait être autorisé à émettre une quantité de *Riegels* jusqu'à la valeur des ventes réalisées dans une période de deux mois. Voici la formule :

$$\text{Crédit autorisé} = (2 \times \text{ventes mensuelles}) \times (\text{pourcentage de paiement en } \textit{Riegels})$$

Exemple : si un commerce réalise quatre-vingt mille dollars de ventes par mois et accepte 20 % de paiement en *Riegels*, il devrait être autorisé à mettre en circulation trente-deux mille *Riegels* ;

- le membre commerçant pourrait être autorisé à ajuster le pourcentage, en plus ou en moins, à sa convenance, dans les limites du pourcentage de sa valeur ajoutée (107). Si c'est en plus, il pourrait émettre plus de *Riegels*, selon la formule. Si un commerçant veut diminuer son pourcentage ou se retirer du réseau d'échange, il lui suffira de rembourser la différence. S'il ne dispose pas de suffisamment de *Riegels*, il devra en gagner la valeur dans son commerce, ou bien il sera autorisé à payer le restant par n'importe quel moyen d'échange sur lequel on se sera mis d'accord au préalable, probablement en monnaie officielle.

La participation des employés d'un organisme membre

Les employés d'un commerce membre devraient être encouragés à devenir membres associés. Ils pourraient accepter de recevoir un pourcentage de leur salaire en *Riegels*. En échange, ils seraient autorisés individuellement à mettre en circulation (en les dépensant) une quantité de *Riegels* calculée de la même manière que celle autorisée à leur entreprise. Exemple : si une employée qui gagne mille dollars par mois acceptait 30 % de son salaire en *Riegels*, elle serait autorisée à émettre (dépenser) un total de six cents *Riegels*. (Elle aurait également trois cents *Riegels* dans son salaire, mais qu'elle a gagné et non émis.)

Il ne fait aucun doute que les employés ne voudront pas rater l'occasion lorsqu'ils verront comment fonctionne le système. À une époque où le chômage augmente et où la monnaie officielle devient de moins en moins disponible, il est probable que les gens voudront travailler pour n'importe quelle sorte de monnaie qui leur paraîtra digne de confiance. Comme nous l'avons vu, quand il n'y a pas suffisamment de monnaie officielle en circulation, une monnaie locale peut remettre les gens au travail et leur fournir un moyen d'obtenir ce dont ils ont besoin.

Comptes ou billets ?

Logiquement, que les *Riegels* prennent la forme de billets, de coupons ou de chiffres comptables importe peu. Ce ne sont que des représentations symboliques de la même chose : des valeurs échangées dont chacune est garantie par l'engagement des émetteurs de les racheter. Ainsi, les chèques, billets, ou transferts électroniques peuvent être utilisés de manière interchangeable, comme ils le sont dans le système monétaire officiel.

Conversion entre monnaie locale et monnaie officielle

Le principe de base d'une monnaie locale est de donner du pouvoir aux gens en leur permettant d'émettre leur propre monnaie sur la base des biens et services qu'ils ont à offrir, c'est-à-dire de monétiser leur travail. Ceci dans l'espoir et l'attente que, au fur et à mesure que les mérites des monnaies locales seront reconnus, ils pourront largement remplacer la monnaie officielle. Dans cette éventualité, on doit prendre en compte la possible nécessité de convertir des dollars en *Riegels* ou des *Riegels* en dollars.

Il est peu probable qu'il y ait beaucoup de demande pour convertir le dollar officiel en *Riegel*

pourvu que les dollars soient acceptés à parité avec les *Riegels* comme paiement des achats à l'intérieur du réseau. La situation est la même que lors des transactions habituelles en devises étrangères. Par exemple, quand un Américain du nord traverse la frontière mexicaine pour aller faire ses courses, il doit tenir compte du fait que le prix de la plupart des articles est indiqué en pesos. Dans la réalité, tout au moins dans les régions frontalières, peu de gens achètent des pesos car les commerçants acceptent les dollars pratiquement partout. L'essentiel est le taux de change que l'on peut obtenir. Dans notre exemple, la ménagère américaine peut obtenir le même taux de change ou mieux (plus de pesos par dollar) chez un commerçant qu'à la banque.

Dans le cas d'une monnaie locale, il y a encore moins de raisons de convertir des dollars en monnaie locale, parce que si cette monnaie locale est libellée en dollars, les commerçants membres du réseau sont engagés à l'accepter à parité avec le dollar, c'est-à-dire que le taux de change est toujours fixé à un pour un.

Toutefois, la conversion dans l'autre sens est une autre histoire. Les gens préfèrent posséder des dollars plutôt que des pesos car le dollar se dévalue moins rapidement, c'est-à-dire que le taux d'inflation du peso a été beaucoup plus fort que celui du dollar. En d'autres termes, bien que la Réserve Fédérale ait fait preuve d'irresponsabilité dans l'émission de monnaie américaine, la Banque centrale mexicaine a été encore plus irresponsable, faisant de la possession de dollars une meilleure couverture contre l'inflation que la possession de pesos.

Si une monnaie locale est mise en circulation dans les règles de l'art, elle devrait mieux conserver sa valeur que le dollar, mais si elle est libellée en dollar plutôt qu'en une autre monnaie standard, sa valeur aura tendance à évoluer parallèlement à celle du dollar. La nécessité de changer une monnaie locale en monnaie officielle proviendrait d'un besoin de biens et de services venant de l'extérieur du système local, c'est-à-dire non disponible dans le système. C'est pourquoi la quantité de monnaie locale émise doit être restreinte, de sorte qu'elle ne dépasse pas les capacités de l'économie locale à produire de la valeur dans la forme demandée localement. La fourniture de *Riegels* doit augmenter ou diminuer automatiquement en fonction des changements dans les multiples facteurs qui affectent l'économie locale. Adapter l'approvisionnement à la valeur ajoutée locale, ce que fait la formule ci-dessus, est la meilleure garantie. La monnaie locale a besoin d'être isolée, autant que possible, des effets pervers venant de la manipulation de monnaie officielle.

Deux significations pour le mot dollar

Il est très important de faire la distinction entre l'utilisation du mot dollar, d'une part pour désigner une unité de mesure de valeur et, d'autre part, son utilisation pour désigner la monnaie émise par la Federal Reserve Bank (FED), que ce soit sous forme de crédit bancaire ou de billets. Les réseaux d'échange local, tout en libérant les gens des dollars (c'est-à-dire la monnaie de la FED), utilisent pourtant l'unité monétaire dollar pour mesurer la valeur des denrées échangées. C'est logique puisque le dollar unité de mesure est l'unité que tout un chacun a l'habitude d'utiliser ; il signifie une certaine valeur pour les gens. Le seul problème est que le dollar en tant qu'unité de mesure n'est plus défini en termes concrets. Autrefois il était défini officiellement par rapport à la valeur de l'or fin, mais ceci a été abandonné depuis longtemps. Le dollar est aujourd'hui un *étalon élastique* qui n'est défini que par ce qu'il permettra d'acheter sur le marché ; or ce qu'il permet d'acheter sur le marché n'a pas cessé de diminuer à cause de la mise en circulation irréfléchie de monnaie par la FED. C'est là que réside l'origine de l'inflation générale des prix.

Utiliser le dollar comme unité de mesure, donc, pour évaluer les denrées, crée un problème de comparabilité dans le temps. Un dollar d'aujourd'hui n'est pas ce qu'il était hier et un dollar de demain ne sera sans doute pas ce qu'il est aujourd'hui. Mais tant que la monnaie locale est utilisée uniquement comme monnaie d'échange, et non comme stockage de valeur, ce manque d'équivalence dans le temps n'est pas vraiment un problème. Dans l'idéal, toutes les monnaies devraient être définies par rapport à une mesure étalon concrète qui fixerait leur valeur ainsi que la valeur de toutes les denrées échangées (108). L'existence d'une telle mesure étalon permettrait de faire apparaître immédiatement les abus et dysfonctionnements des monnaies et de mettre en place facilement des taux d'échange justes. On peut espérer que, dans un futur pas trop lointain, quelque organisation ou groupe prendra l'initiative de définir une telle mesure étalon. En attendant, on n'a pas d'autre choix que d'utiliser les mesures existantes. Il est possible, toutefois, de déterminer des étalons locaux basés sur une denrée locale (ou un groupe de denrées) importante dans le commerce local, comme un kilo de blé, de riz ou de cuivre. Il existe d'ailleurs des précédents historiques de cette pratique.

On peut utiliser un autre concept pour évaluer les denrées échangées. La ville d'Ithaca en est un bon exemple avec l'utilisation de l'unité *hour*. Comme la valeur d'une *hour* n'est pas définie avec précision, les gens considèrent que sa valeur équivaut plus ou moins au salaire horaire local moyen. Cette idée est encouragée par les fondateurs et c'est ce qui se passe apparemment dans la pratique. L'*hour* à Ithaca s'échange couramment pour une valeur équivalente à environ dix dollars.

L'utilisation du concept *hour* au lieu du concept dollar pour évaluer les échanges aura probablement pour effet de dissocier la valeur de la monnaie locale de celle de la monnaie officielle. Comme le dollar continue d'être dévalué, les salaires horaires devraient augmenter, et donc, en principe, la valeur de la monnaie *hour*, en terme de dollars, devrait augmenter également.

Suraccumulation : est-ce un problème ?

La question suivante : "Que se passe-t-il si un membre entrepreneur présente une *suraccumulation de Riegels* ?" trouve sa réponse dans une autre question : "Comment pourrait-il y avoir une *suraccumulation de Riegels* ?". Une monnaie locale, par son seul rôle de moyen d'échange, devrait être dépensée aussi vite qu'elle est gagnée. Si un membre entrepreneur trouve qu'il n'existe pas suffisamment de possibilités de dépenser des *Riegels* pour ses besoins, cela indique qu'il a surestimé soit la partie valeur ajoutée de son commerce, soit la volonté et/ou la capacité des autres d'accepter les *Riegels*. La réponse logique, dans les deux cas, serait de réduire le pourcentage de *Riegels* qu'il accepte en paiement et d'utiliser son excédent de *Riegels* pour réduire son engagement vis-à-vis du groupe, en les remettant dans le circuit. C'est là le mécanisme de réajustement approprié, qui permet au système de s'autoréguler.

Une vie mortelle ou perpétuelle ?

Mettre en place un système d'*expiration périodique* est une manière de maintenir les *Riegels* comme moyen d'échange et de limiter leur utilisation comme moyen d'épargne ou de stockage de valeurs. Comme je le signalais dans la partie III de mon livre *Money and Debt: A Solution to the Global Crisis*, je pense qu'il faut séparer ces deux fonctions. Il n'existe cependant pas de méthode précise pour y parvenir. L'une des solutions est de faire en sorte que les billets de monnaie locale expirent après un certain laps de temps, disons une année. Ils pourraient tous expirer à la même date ou bien les dates d'expiration pourraient être échelonnées. Qu'ils expirent tous en même temps entraînerait trop de perturbations. Il faudrait prévoir une période de plusieurs jours pour permettre un processus d'échange dans le calme. On pourrait aussi envisager de rallonger ce laps de temps et rendre le système encore plus facile en faisant expirer une fraction de la monnaie chaque semaine ou chaque mois, tout au long de l'année.

Si l'on compare l'expiration au demeurage, l'expiration serait considérée comme un demeurage à 100 % que l'on pourrait, cependant, éviter en dépensant les billets avant leur expiration. Les membres de la coopérative émettrice, seuls, ne pourraient pas éviter d'avoir à échanger de vieux billets contre des neufs. L'inconvénient de devoir faire l'échange serait sûrement assez incitatif pour la plupart des individus (non membres) pour qu'ils essaient de dépenser leurs billets avant l'expiration, même si l'échange d'un billet neuf contre un vieux se faisait sur la base de un pour un. Une petite taxe de remboursement donnerait un élan supplémentaire à la circulation.

Alors même que j'écris ces mots, je ne suis cependant pas certain qu'un système de billets limités dans le temps fonctionne dans la pratique. Les gens pourraient ne pas apprécier de devoir toujours rester conscients de la date d'expiration des billets qu'ils détiennent, ou de prendre le risque d'être perdants si un billet expire alors qu'il est en leur possession. Il serait préférable d'essayer d'abord une monnaie qui n'ait pas de date d'expiration, ou bien, si l'expiration est une condition, les billets arrivés à terme pourraient conserver une certaine valeur, par exemple 70 % de la valeur nominale, et être échangés contre des neufs à ce taux.

Si l'expiration des billets est une condition du système, il est bon de prendre en compte deux possibilités :

- un membre restitue moins de billets qu'il n'en avait au départ,
- ou il restitue plus de billets.

On pourrait demander aux membres qui ramènent moins de billets de payer la différence en monnaie officielle, ou leur donner une moindre quantité de billets à dépenser lors de la période suivante. Toutefois, ceux qui rendent plus de *Riegels* ne recevraient pas de monnaie officielle pour l'excédent. Cela engendrerait trop de problèmes et irait à l'encontre de l'intention de remplacer en partie la circulation de monnaie officielle par celle de monnaie locale. On leur proposerait simplement l'option de recevoir une quantité de nouveaux billets équivalente à celle de vieux billets rendus et, s'ils le désirent, de réduire le pourcentage de monnaie locale qu'ils voudront bien accepter dans le futur pour le paiement de ventes.

Devrait-on prélever des intérêts sur les comptes ?

Conformément aux principes exposés précédemment, il ne devrait pas y avoir d'intérêts prélevés sur les lignes de crédit ou sur les billets remis aux membres. Dans la mesure où personne n'a fait de sacrifice, cela ne donne pas droit à intérêts. Le coût de gestion du réseau devrait être supporté par tous les membres proportionnellement aux bénéfices qu'ils trouvent dans l'utilisation du

système. Ceci étant, il est raisonnable de percevoir une cotisation proportionnelle à la quantité de billets remis à chaque membre. Cela ressemble à des intérêts mais n'en est pas. Après tout, le groupe est sans but lucratif et il s'agit seulement de réunir suffisamment d'unités pour couvrir les coûts de gestion du réseau.

Il n'y a aucune raison, bien évidemment, pour qu'un système de comptabilité ne puisse intégrer une monnaie locale. C'est précisément ce que fait le réseau LETSonora. LETSonora démarra comme un réseau LETS typique avec une comptabilité informatisée et un répondeur téléphonique pour signaler les transactions au comptable. Dans le but de rendre le report de transactions plus efficace, des formulaires d'enregistrement de transactions semblables à des chèques bancaires furent ensuite mis en place. Ces formulaires devaient être remplis comme des chèques et remis au vendeur, qui les adressait au comptable, pour qu'ils soient crédités sur son compte. Finalement, pour réduire encore la charge de travail de comptabilité, des billets furent émis. Les figures 16.1 et 16.2 montrent le recto et le verso des billets utilisés par LETSonora.

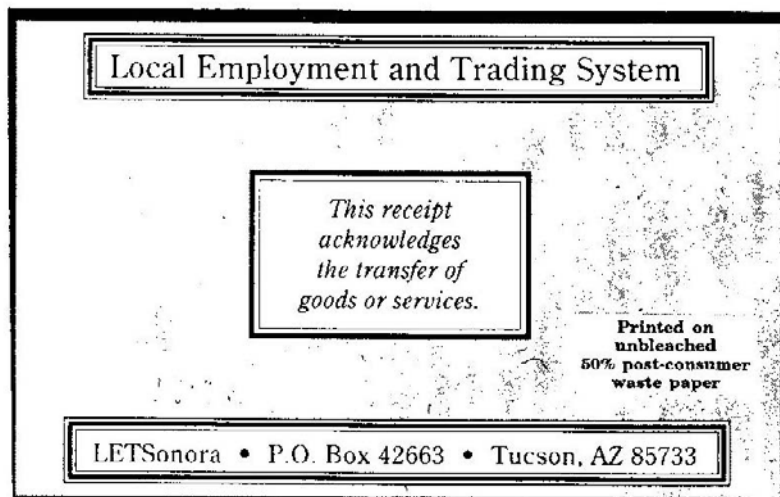


Figure 16.1 – billet de LETSonora, Arizona : verso



Figure 16.2 – billet de LETSonora, Arizona : recto

Ces mécanismes sont essentiellement les mêmes que ceux qui se pratiquent actuellement dans les banques, où un membre peut soit *déposer* des crédits (créditer son compte LETS) ou les obtenir sous forme de billets. On trouve d'autres exemples similaires ailleurs.

Puisque les institutions dominantes de la civilisation industrielle continuent à décliner et que de plus en plus de gens se retrouvent en marge de l'économie financière sous la pression accumulée, des alternatives vont se mettre en place. La véritable démocratie ne peut se construire en dehors du cadre économique, or l'argent et le commerce sont les éléments clés qui doivent être démocratisés. Les systèmes locaux de monnaie et de commerce, qui sont équitables et justes, seront essentiels pour que la transition se fasse en douceur et pacifiquement.

Chapitre XVII

Améliorer les monnaies locales, ou comment rendre une bonne chose encore meilleure (1998)

Le mouvement pour les monnaies locales pourrait être la plus importante démarche libératoire depuis la Magna Carta (*). Il fait preuve d'un pas vers la liberté économique, qui est tout aussi importante que les libertés politiques ou religieuses. La prolifération des systèmes de crédit mutuel comme les LETS, les SEL, ou les monnaies municipales comme à Ithaca (New York), démontre le besoin intense des peuples de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de mieux maîtriser leur destin. C'est signe que nous ne sommes pas impuissants face à la concentration de l'argent et du pouvoir et face à la mondialisation rapide des capitaux et des marchés qui en résulte.

Les pionniers de ces systèmes prototypes méritent toute notre estime. Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire. Tout comme les premiers avions montraient les possibilités de transport aérien, ces premiers systèmes d'échange démontrent que la spécialisation du travail et l'échange équitable des valeurs sur le marché ne dépendent pas de banques centrales ni de monnaies d'État. En fait, ils permettent aux collectivités un maintien de prospérité face à la concurrence mondiale et à la mobilité du capital. Tout comme les premiers avions avaient encore des progrès à faire, nos prototypes de bourses locales laissent à désirer. Ils pourront être encore affinés et améliorés. Ce chapitre tente de clarifier les relations entre parties prenantes et de définir des termes pour mieux comprendre le fonctionnement du système.

Du don ou de l'échange réciproque ?

Le marché est devenu l'institution dominante pour tout échange économique, mais ses mécanismes ne sont, et loin s'en faut, pas les seuls moyens d'échange de biens et de services. Une énorme proportion de travail est non payée. En fait, l'intrusion de l'argent dans les processus d'échange peut détruire l'intime relation personnelle qui est nécessaire aux familles, par exemple. En plus de toute l'activité à l'intérieur des ménages, il y a aussi une énorme quantité de biens et de services qui s'échangent sous forme de cadeaux. En général, plus on réussit d'échanges sans argent, mieux c'est. Néanmoins, je crois fermement en l'efficacité du marché dans certaines circonstances, à condition que ce marché soit libre, compétitif et non sous la domination de quelque puissance économique ou financière.

L'échange réciproque est l'idéal à rechercher sur le marché, il doit être conçu comme jeu de donnant-donnant, qui exige de chacun qu'il donne autant qu'il prend. Cette réciprocité est un point vital dans la création de systèmes locaux d'échange.

Bien que l'altruisme et la solidarité puissent en être des éléments constitutifs, le caractère essentiel d'un tel système doit être la réciprocité. Personne ne devrait, par défaut du système, contribuer systématiquement au bénéfice d'autrui. La réciprocité est primordiale à l'égalité et à l'intégrité du système.

La monnaie est une reconnaissance d'obligation, une créance

Même si les monnaies locales ressemblent peu à l'argent sonnante et trébuchant, elles remplissent la même fonction essentielle. Ceci vaut autant pour les crédits purement comptables que pour les billets papier. Chaque pièce, chaque unité est un instrument de crédit, ce qui veut dire reconnaissance de dette ou d'obligation. La question se pose alors : "*Qui doit quoi à qui ? Qui ou quoi est redevable de l'obligation ?*" La réponse n'est pas toujours évidente. Quand un réseau de particuliers, commerçant entre eux, se trouvent d'accord pour accepter une monnaie, ils s'engagent à la garantir, c'est-à-dire à donner de la vraie valeur en échange. Quand d'autres, qui ne font pas partie de l'accord, l'acceptent à leur tour, ils expriment leur confiance envers les émetteurs des obligations dont l'échéance peut ou non être précisée.

La base d'émission

Comment naît une monnaie locale ? En principe une monnaie entre dans le circuit quand quelqu'un, pour la première fois, la dépense, c'est-à-dire quand il reçoit des vrais biens ou services et que le vendeur-fournisseur accepte la monnaie en paiement. La réciprocité demande un émetteur volontaire et capable de l'honorer dans un avenir plus ou moins proche (en l'acceptant pour des biens et des services qu'il vendra).

Crédit mutuel et billets papier

Il existe actuellement deux formes d'échange local : les systèmes de crédit mutuel que sont les LETS qui comptabilisent les transactions, et les systèmes de monnaie locale comme à Ithaca, New York, qui font circuler des billets (ce qui permet aux utilisateurs de se rendre compte de leurs

transactions). Certains systèmes comptables diffèrent beaucoup des LETS d'origine, et beaucoup de *monnaies-heures* sont créées qui ressemblent au modèle d'Ithaca mais diffèrent sur certains points de détail.

Le caractère essentiel du LETS

Le LETS est une association dans laquelle chaque adhérent a son compte et qui commence avec son solde à zéro. Quand il vend quelque chose à un autre adhérent, son compte reçoit un crédit (en plus) ; quand il achète quelque chose, son compte est débité (en moins). Des soldes négatifs sont aussi bien permis que des soldes positifs. En fait, l'un ne peut pas exister sans l'autre. Dans un tel système de crédit mutuel, le total de tous les soldes créditeurs doit toujours être égal au total des soldes débiteurs.

Ceci implique que la valeur totale que les débiteurs doivent à autrui est toujours égale à la valeur totale que les créditeurs attendent de recevoir d'autrui. C'est un système de stricte réciprocité. Il y aura, bien sûr, toujours ceux qui manqueront à leurs obligations, c'est-à-dire qui ont des soldes débiteurs et ne fourniront pas la valeur, en biens ou en services, pour laquelle ils se sont engagés en achetant quelque chose. Ces manquements sont à reconnaître à un moment ou à un autre, pour être intégrés dans la comptabilité. Pour les amortir, le montant déficitaire serait annulé en même temps que le même montant de crédit. Ceci sous-entend le besoin d'une réserve capitale pour le système ; c'est-à-dire une source de crédit à utiliser pour amortir des déficits chroniques. Nous verrons plus tard comment éventuellement alimenter un tel fonds.

Dans un système de crédit mutuel, nous pouvons considérer que la masse monétaire est égale au total des crédits et des débits. Mais comme ces deux nombres sont égaux, l'on pourrait ne compter que l'un des deux. Un des aspects raffinés d'un tel système est que la masse monétaire s'ajuste automatiquement au volume des transactions. Point n'est besoin d'autorité centrale pour décider s'il faut augmenter ou diminuer *l'approvisionnement* en monnaie pour maintenir la stabilité de sa valeur marchande. La seule chose à déterminer est le solde débiteur tolérable, sur chaque compte, pour limiter les risques de défaillance.

En pratique, les soldes débiteurs seront toujours bien plus proches de zéro que de la limite de tolérance. Le rôle primordial, dans un système de crédit mutuel, est celui du comptable qui est strictement non-politique. Son rôle est d'enregistrer les transactions signalées par les adhérents et de mettre à jour leurs comptes.

Comment fonctionnent les *hours* ?

Les *hours* d'Ithaca, et d'autres systèmes sur le même modèle, sont des billets qui circulent dans une économie locale. Il ne s'agit pas du tout d'une association d'adhérents, tels que les LETS. Les billets *hours* sont mis en circulation par l'éditeur du journal publicitaire *Ithaca Money*. Les billets sont fournis aux annonceurs quand ils insèrent une publicité dans le journal (payée en argent officiel). Les annonceurs ne sont pas obligés mais acceptent apparemment que l'on puisse payer des achats chez eux, au moins en partie, en *hours*.

Il faut toujours se poser la question : "*Quelle est la base d'émission, qui ou quoi est derrière l'émission ?*" Il y a en général beaucoup de confusion au sujet de l'émission et des obligations qui en découlent. Il faudrait savoir comment et où la monnaie trouve son origine, comment elle est mise en circulation, comment elle sera amortie, et qui va l'amortir. En ce qui concerne les *hours* d'Ithaca, les réponses à ces questions ne sont pas claires, mais je crois que l'ambiguïté peut être levée à la lumière des points traités ci-après.

Émetteur principal ou agent d'émission ?

Une monnaie locale doit trouver son origine quelque part. Les billets sont imprimés, distribués, et utilisés comme moyen de paiement pour des biens et des services évaluable. L'initiateur peut être émetteur ou agent.

L'émetteur principal est quelqu'un qui reçoit des biens ou services évaluable, et les paie avec ses billets. L'émetteur émet la monnaie en la dépensant pour un achat. Les billets sont une reconnaissance de cette dette généralisée, une obligation qui doit être amortie à un moment ou un autre. L'amortissement se fera lorsque l'émetteur principal acceptera les billets en règlement d'une vente. Une monnaie qui ne prévoit pas l'amortissement aura des difficultés. La faillite de nombreux systèmes monétaires des États et des banques, ces dernières décennies, en témoigne.

Un agent d'émission joue un rôle différent. Il ne dépense pas les billets initialement, mais les distribue aux émetteurs principaux qui vont les mettre en circulation en les dépensant. L'agent n'est donc pas responsable de l'amortissement des billets, tâche qui revient à ceux qui les dépenseront pour la première fois. L'agent est aussi comptable, puisqu'il enregistre la quantité distribuée à chaque émetteur et la quantité restituée.

Ce que nous voulons savoir sur le journal *Ithaca Money*, c'est s'il est émetteur ou agent. S'il est émetteur, le journal doit amortir la totalité des billets émis en fournissant l'équivalent en biens ou services à ceux qui détiennent les billets. Dans ce cas, les billets sont des reconnaissances d'obligation du journal lui-même. Mais est-ce ainsi que *Ithaca Money* considère les billets qu'il distribue ?

Si le journal accepte les *hours* en règlement des annonces, a-t-il la volonté et la capacité d'amortir de cette manière toute l'émission ? Si la réponse est négative, il pourrait se produire un problème de dévaluation de la monnaie. Autrement dit, "*trop de monnaie à la chasse après trop peu de biens et de services*", cela se manifesterait par une inflation des prix en *hours*. Dans le pire des cas, la monnaie subirait une faillite, c'est-à-dire qu'elle perdrait la confiance du public et cesserait d'être acceptable.

Si, par contre, le journal n'agit qu'en agent d'émission, alors la responsabilité d'amortir les billets tombera sur les annonceurs qui ont en premier reçu les billets. Ce sont eux les premiers qui les ont dépensés pour obtenir des biens et des services. Ces annonceurs, qui ont reçu des billets du journal, savent-ils qu'ils portent cette responsabilité ? Savent-ils ce qu'il faut en faire ? Peut-on être sûr qu'ils le feront ? Comment peut-on s'en assurer ?

Je ne pense pas nécessaire d'être légaliste à ce propos, mais la nature de l'affaire doit être claire et explicite. On pourrait faire signer un accord à chaque annonceur qui reçoit des billets. Quelque chose comme ce qui suit : "*Le journal Ithaca Money agit en agent pour ses annonceurs et tout annonceur qui acceptera des hours de cet agent sera dans l'obligation de lui restituer une quantité égale d'hours si celui-ci choisit d'arrêter sa participation au système.*"

Les actions ou inactions qui constituent un arrêt de participation doivent être définies. Un arrêt, ce serait lorsque l'annonceur ne veut plus accepter *d'hours* en règlement de biens ou de services. Mais ceci ne suffirait pas, car probablement l'agent ne recevrait pas de déclaration formelle à cet effet. L'accord sera renforcé si l'arrêt est défini comme non-renouvellement de l'annonce dans le journal. Même sans sanction légale, un tel accord fournirait l'assurance qu'un annonceur ne dépenserait pas des *hours* sans les honorer par la suite, c'est-à-dire qu'il ne prendrait pas des biens ou des services (des valeurs) de la collectivité sans ensuite les rendre contre une valeur égale (réciprocité). Rendre des *hours* à l'agent serait fournir la preuve que les obligations (billets) émises par l'annonceur auront été honorées (amorties). Le circuit serait complet et la réciprocité respectée. Les figures 17.1 et 17.2 montrent comment les billets sont émis, circulent et sont amortis selon que le journal agit en émetteur ou en agent.

Ajouter une réserve en capitaux

Lorsqu'ils créent une banque conventionnelle, les fondateurs doivent y mettre de leurs propres capitaux. Ce fonds couvre des frais de démarrage, mais fournit aussi une assurance pour les clients au cas où certains actifs de la banque perdent tout ou partie de leur valeur. Le fonds capital couvrirait alors, si besoin, le coût d'éventuelles défaillances de la part des emprunteurs.

Un système d'échange local est aussi, en quelque sorte, une entreprise. Bien que sans but lucratif, il a toujours des frais de fonctionnement. Après que la plupart des systèmes aient démarré avec des dons, des subventions ou du bénévolat, ces moyens-là ne suffiront plus comme base d'opération à long terme. Pour devenir viable, le système doit générer suffisamment de revenus pour couvrir ses frais. Certains des frais seront inévitablement couverts en monnaie officielle, tandis que d'autres pourront l'être en monnaie locale.

Un fonds capital aurait la capacité de couvrir des défaillances. Comment le système pourrait-il acquérir un tel fonds, et comment pourrait-il générer suffisamment de revenus pour ses frais d'opération ? Le revenu viendrait généralement des membres qui paieraient pour des services, tels que passage d'annonces et/ou comptabilité ; mais il existe d'autres moyens : le fonds capital peut venir de subventions ou de prêts, mais peut aussi être obtenu autrement.

L'utilisation de la capacité productive excédentaire pour soutenir la monnaie locale

Toute collectivité possède une base économique en ressources naturelles, connaissances, capacité productive, etc. Même si chaque collectivité possède cela en proportion et en qualité différentes, il y a toujours une capacité excédentaire, c'est-à-dire que producteurs et entrepreneurs du pays pourraient produire et vendre plus qu'ils ne le font. En outre, le coût de cette production supplémentaire est en général dérisoire comparé au coût de la production de départ. Les économistes appellent ce coût de dernière unité produite, le coût marginal.

Tout le monde connaît les bons de remise. Ils sont généralement émis par des restaurants et commerçants pour attirer et fidéliser plus de clientèle, c'est-à-dire pour faciliter l'utilisation de leur capacité productive excédentaire. Comme le coût marginal est très bas, ils se permettent ce rabais tout en conservant du bénéfice.

Ce phénomène de capacité excédentaire peut être exploité pour atteindre au moins trois objectifs importants pour la collectivité :

- Il peut fournir des fonds à des associations et des organismes d'aide sociale, y compris au système de monnaie locale,
- en même temps, il peut fournir une façon d'introduire et de promouvoir l'usage d'une monnaie locale,
- en outre, cette capacité excédentaire peut fournir au système de monnaie locale un fonds de capitaux comme sécurité contre une dévaluation.

La démarche a été décrite par au moins trois promoteurs de monnaies locales. La description des crédits de service communautaire au chapitre XV (écrit en 1994) en indique l'essentiel. Des variations sur le thème que je m'efforce de promouvoir en Arizona sont les "*Community Service Coupons*" et le "*Youth Employment Scrip*". Joël Hodoroff met en place depuis quelques années un projet autour de Saint-Paul et Minneapolis. Ses efforts ont récemment porté leurs fruits dans un projet pilote appelé le "*Community Hero Card*", lancé au printemps 1997.

Le chemin communautaire

Une bonne description du processus, par Michael Linton et Ernie Yacub, a été publiée en été 1996 dans un journal canadien, *Making Waves*. La mise en route de leur projet, qui s'intitule "*Community Way*", à Vancouver en Colombie britannique, est en préparation et sera lancé également dans la région de la baie de San Francisco en Californie. Je crois que "*Community Way*" a le potentiel pour mobiliser des ressources considérables dans tout le secteur associatif et, en même temps, promouvoir le mouvement pour la monnaie locale auprès du grand public. Une fois le processus bien lancé, je pense qu'il va proliférer rapidement.

Comment ça fonctionne ?

Que ce soit un système comptabilisé comme "*Community Way*", ou des billets qui circulent comme mes "*Community Service Coupons*", le processus fait appel à la même conception :

- **étape 1** – Une entreprise accepte la monnaie locale en paiement partiel pour ce qu'elle vend (tout comme avec ses propres bons de remise). Elle s'engage aussi à reverser en don, au système,

une partie de son revenu en monnaie locale. Ce peut être un montant fixe ou un pourcentage sur le revenu.

- **étape 2** – Cet engagement fournit au système un fonds capital (en monnaie locale), ce qui lui permet d'émettre (dépenser) des billets ou des crédits, sachant que l'entreprise va les honorer, complétant ainsi le circuit de réciprocité.
- **étape 3** – Le système donne des billets ou des crédits à des associations ou à des organismes d'aide sociale qui peuvent ensuite les utiliser pour payer leurs employés, acheter des fournitures ou des services. Le système peut aussi en utiliser pour payer ses propres gérants et pour alimenter sa réserve de capitaux.
- **étape 4** – Les employés peuvent les dépenser dans les entreprises qui les acceptent ou les vendre contre de l'argent à des sympathisants riches qui, à leur tour, les dépensent chez les entrepreneurs participants. D'autres citoyens peuvent les accepter en paiement, sachant que les entreprises participantes vont les honorer.
- **étape 5** – Quand l'entreprise reverse au système la quantité de billets prévue, le circuit est complet, l'obligation est satisfaite et les billets retirés jusqu'au moment où une autre entreprise s'engage. Les billets sont alors remis en circulation.

Bien sûr, les billets peuvent changer de main un grand nombre de fois avant de revenir à l'entreprise participante et c'est souhaitable car cela permet ainsi aux billets de servir, non seulement à créer des fonds pour des activités d'utilité publique mais, aussi de monnaie supplémentaire. Un autre avantage de cette approche est que les billets restitués augmentent la quantité disponible de billets, rendant ainsi plus facile, pour ceux qui choisissent de quitter le système, de rendre les billets qui sont dus.

Et si une entreprise reçoit un excédent de billets par rapport à ce qu'elle doit reverser au système ? Dans ce cas, l'entreprise peut dépenser le surplus auprès d'autres entreprises participantes qui en auraient besoin pour satisfaire leurs obligations envers le système. Il y a, en outre, des détails du système dont l'explication est sans intérêt ici.

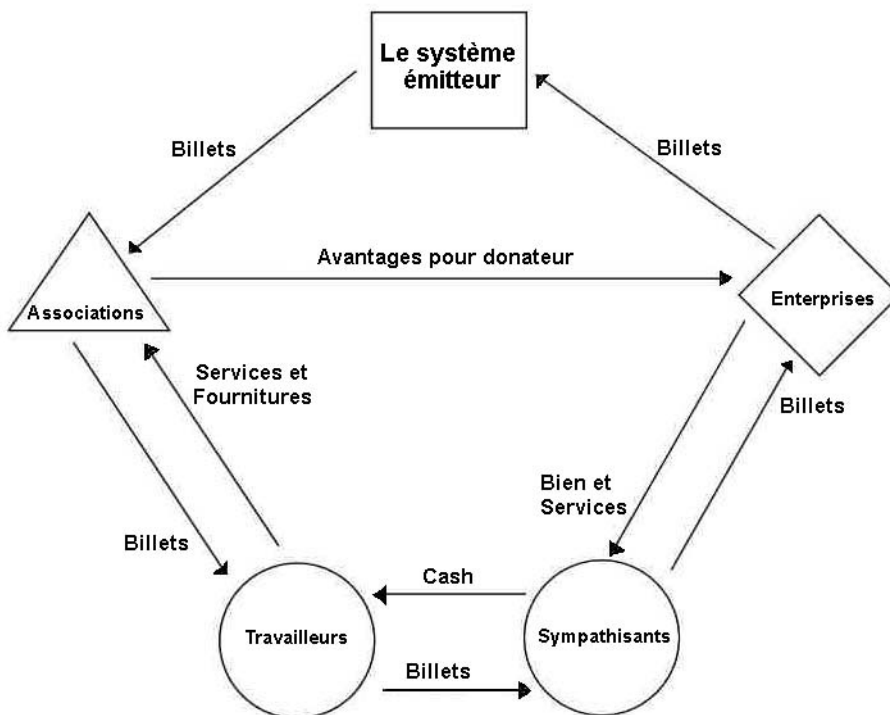


Figure 17.3 – L'usage de la capacité productive excédentaire

La figure 17.3 montre le circuit. En résumé :

- 1° - Le système distribue aux associations ce que les entreprises ont reversé en dons ;
- 2° - Ces organisations paient leurs employés, services et fournitures ;
- 3° - Ces travailleurs vendent les billets contre de l'argent auprès de sympathisants riches ;
- 4° - Les sympathisants dépensent les billets auprès des entreprises participantes ;
- 5° - L'entreprise fait don de la quantité prévue et, une fois rentrés, ces billets sont retirés de la

circulation.

Ce tableau montre qui reçoit quoi quand les billets changent de main. Les associations, y compris le système lui-même, profitent de la main-d'œuvre, des services et des fournitures ; leurs travailleurs profitent de l'argent sonnante et trébuchant ou de remises auprès des entreprises participantes ; les sympathisants profitent aussi des remises et, enfin, les entrepreneurs profitent des avantages découlant de leur situation de donateur. Ces avantages sont :

- chiffre d'affaires en hausse,
- bonne réputation,
- publicité,
- meilleure ambiance pour le commerce,
- économie locale renforcée.

MONNAIES LOCALES: DEMOCRATIES VITALES

moyens de lutte pour regagner le marché libre et l'intérêt commun

NOTES de L'AUTEUR

et notes de la traduction (NDLT)

TROISIÈME PARTIE

Chapitre XI

(85) BILGRAM et LEVY, *op. cit.*, p. 183.

(86) L'emploi du terme *crédit* peut porter à confusion par la multiplicité de ses significations. Des biens peuvent être vendus à crédit. Dans ce cas, le vendeur donne à l'acheteur un *crédit économique*, confiant que l'acheteur paie une valeur équivalente plus tard. Dans un système de commerce mutuel, c'est le compte du vendeur qui reçoit un *crédit de compte* indiquant que le vendeur a autant de valeur à venir. Ainsi, l'acheteur reçoit du *crédit économique* (sous forme de biens ou de services) alors que le vendeur reçoit la valeur équivalente en *crédit de compte* qui représente ses droits à valoir à l'intérieur du système.

(87) Pour trouver un exposé rigoureux de cette théorie fallacieuse sur la valeur de la monnaie, voir Bilgram et Levy, *op. cit.*, pp. 135-155.

(*) Ce qui représente environ soixante francs français, soit un franc la minute (NDLT).

(88) Thomas H. GRECO Jr., *op. cit.*, section III.

(**) Comme en France, jusqu'à nos jours, pour exprimer la valeur d'un fermage (NDLT).

(89) Friedrich von HAYEK, *Choice in currency : A Way to Stop Inflation*, Institute of Economic Affairs, London, 1976.

(90) E.C. RIEGEL, *Private Enterprise Money*, *op. cit.*, p. 109.

Chapitre XII

(91) Le coût du timbre dans le cas du billet estampillé est une forme de *surestaries* (ou frais de demeurage), c'est-à-dire des pénalités pour dépassement du délai d'immobilisation.

(92) Pour plus de détail sur ce point, voir Thomas H. GRECO Jr., *op. cit.*, pp. 54-59.

(93) Pour plus de détails sur cette erreur bancaire, voir Annexe B qui reprend des extraits de *The Lost Art of Commercial Banking* de E.C. HARWOOD in *How safe is your Bank*, The American Institute of Economic Research, Great Barrington, MA 01230, U.S.A., 1989.

(94) D'après Silvio GESELL, *L'ordre économique naturel*, traduction de Félix Swinne, 1948.

Chapitre XIII

(95) *Local Currencies*, Landsman Community Services, 8 mai 1991

(96) Un individu peut, bien entendu, émettre sa monnaie (ses reconnaissances d'obligation) sous sa propre autorité : son acceptation serait pourtant limitée par comparaison avec une monnaie d'acceptation plus largement contractuelle ou publique.

(97) Certains proposeraient une émission à parité moindre, disons à 80%. Mais ainsi, le montant en circulation ne suffirait pas pour l'achat à parité de la marchandise, ce qui tendrait à faire baisser les prix et à empêcher le producteur d'obtenir sa marge normale et même à couvrir ses frais.

(98) En pratique, la procédure peut être différente mais aura l'effet indiqué. La banque, qui tient l'inventaire et émet des certificats pour l'enlèvement du blé de l'entrepôt, retirerait la monnaie de la circulation au fur et à mesure que le blé serait acheté. Ceci ressemblerait à ce que font actuellement les banques pour financer les inventaires des distributeurs d'automobiles, hormis les intérêts considérables qu'ils exigent.

Chapitre XIV

(99) John NAISBITT, *Megatrends*, Warner Books, New York, 1982, p. 183

(*) En l'absence d'union des commerçants ou d'autre initiative privée, ou en concertation avec ceux-ci, rien n'empêche que ce circuit de monnaie locale soit initié et géré par une municipalité ou autre collectivité territoriale agissant à la fois en agent d'émission et en émetteur adhérent du système (cf. chapitre XVII) (NDLT).

(**) Une autre possibilité pratique consiste à renouveler des bons détenus par un individu après la date d'expiration moins 1% de leur valeur par mois, ou 12% par an, ceci pour décourager toute thésaurisation inutile et préjudiciable à une libre circulation des moyens d'échange. Ce bon principe a été exagéré par certains SEL en France qui pratiquent un taux allant jusqu'à 36% par an applicable dès la date d'émission (NDLT).

(***) Le collectif pourrait refuser la participation des supermarchés sauf à concurrence de leurs produits locaux (NDLT).

Chapitre XV

(100) Actuellement, l'administration fiscale américaine ne reconnaît pas le don de services en temps bénévole comme contribution déductible des impôts. Seules les dons financiers et matériels sont acceptés. Des changements dans la loi fiscale seraient nécessaires afin de prendre en compte les AT.

(101) Le sujet a été abordé en profondeur chapitre 9.

(*) Jusqu'en 1971 aux U.S.A. (NDLT)

(102) Même si la monnaie nationale est à présent émise par la Banque centrale, l'État en assure la garantie ultime. Les bons du Trésor public représentent des obligations directes de l'État et constituent, même en ces temps incertains, la meilleure sécurité. Cette sécurité provient de la capacité qu'a l'État d'imposer la population. Elle n'est pas à l'abri d'une chute, mais sera la dernière à tomber. En attendant, elle constitue un placement sûr qui rapporte de plus des intérêts pour contribuer à soutenir les organisations de bienfaisance. Puisque les fonds d'État représentent la base de beaucoup de l'argent émis par les banques, il y a un certain attrait à utiliser ces mêmes sécurités pour l'établissement d'un nouveau moyen d'échange et de transformation sociale.

(103) Les dons sous forme de services, par contre, ne sont pas déductibles des impôts selon les lois fiscales en vigueur aux U.S.A.

(104) Dans l'idéal, il n'y aurait pas de liquidation du fonds consolidé. Avec l'augmentation du capital, de plus en plus de monnaie officielle serait remplacée par des RTC, transformant ainsi un moyen d'échange basé sur la dette en un moyen d'échange basé sur les services rendus. Cependant, d'un point de vue pratique, les intérêts du capital investi seraient probablement distribués aux organisations membres pour leur permettre de faire face à leurs besoins de trésorerie.

(105) Evangile selon saint Marc, 10:31.

Chapitre XVI

(106) E.C. RIEGEL, *Flight from Inflation*, op. cit., p. 49.

(107) Cette limite pourrait disparaître à la longue, si le système démontre sa stabilité.

(108) La description d'une telle mesure étalon, utilisant un assortiment de denrées alimentaires de base, est proposée dans la troisième partie de mon ouvrage *Money and Debt : A Solution to the Global Crisis*.

Chapitre XVII

(*) La Grande Charte de 1215, pour ainsi dire inconnue du monde francophone, fut imposée par ses barons au roi d'Angleterre Jean sans Terre (1193-1216). Cette charte allait devenir le fondement mythique des libertés politiques des pays anglophones (bien que rédigée en latin). Mais la soumission effective de la monarchie au parlement allait attendre la Révolution anglaise de 1688; On aurait pu aussi bien citer ici le parlement islandais du X^e siècle ou encore la Confédération helvétique de 1291. (NDLT)
